

CARENTAN-LES-MARAIS



**BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**

> NOVEMBRE 2019



CARENTAN
LES MARAIS
PORTE DU COTENTIN

SOMMAIRE

- 03 Edito du Maire
- 04 Angoville-au-Plain
- 05 Brévands
- 06 Brucheville
- 06 Carentan
- 11 Catz
- 11 Les Veys
- 12 Houesville
- 13 Saint-Pellerin
- 13 Vierville
- 14 Montmartin-en-Graignes
- 16 Saint-Côme-du-Mont
- 18 Saint-Hilaire-Petitville
- 18 Carentan-les-Marais
- 19 Municipales 2020
- 19 Seniors
- 20 CCAS
- 21 Sports
- 21 Médiathèque municipale
- 22 Tour des Ports de la Manche
- 24 Gros plan sur "D-Day Experience"
- 26 Gros plan sur "Normandy Victory Museum"
- 28 Rentrée scolaire
- 33 Etat-civil
- 36 Compte-rendu du Conseil Municipal
- 41 Communiqué de la SNCF
- 42 Agenda des manifestations

LES MAIRIES

ANGOVILLE-AU-PLAIN

02 33 71 99 58

commune-angoville-au-plain@orange.fr

Le jeudi de 11h à 12h

BRÉVANDS

02 33 42 14 46

mairie.brevands@wanadoo.fr

Le vendredi de 14h30 à 18h

BRUCHEVILLE

02 33 71 55 46

mairie.brucheville@orange.fr

Le jeudi de 9h30 à 10h45

CARENTAN (siège social)

02 33 42 74 00

Fax : 02 33 42 74 29

mairie.contact@carentan.fr

www.carentan.fr

Du lundi au jeudi: 8h45 à 12h15 / 13h15 à 17h45,

le vendredi: 8h45 à 12h15 / 13h15 à 16h45

Accueil CNI/Passeport : du lundi au vendredi

9h à 11h30 / 13h30 à 17h (le vendredi 16h)

CATZ

02 33 42 43 38

mairie.catz@wanadoo.fr

Le vendredi de 14h à 17h

HOUESVILLE

02 33 42 07 08

mairie.houesville@wanadoo.fr

Le jeudi de 9h à 12h

MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

02 33 56 81 76

mairie.montmartinengraignes@wanadoo.fr

Le mardi de 8h à 12h

SAINT-CÔME-DU-MONT

02 33 42 41 87

mairie.stcomedumont@wanadoo.fr

Le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

02 33 42 10 56

mairie.shp@wanadoo.fr

Du lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h30 à 18h, le

vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 17h

Accueil CNI/Passeports : Lundi, mardi et

jeudi: 9h à 11h30 / 13h30 à 17h30,

Le mercredi : 9h à 11h30 / 13h30 à 17h15

Le vendredi : 9h à 11h30 / 13h30 à 16h30

SAINT-PELLERIN

02 33 42 13 04

mairie.stpellerin@wanadoo.fr

Le jeudi de 14h à 18h

LES VEYS

02 33 42 17 86

commune-de-les-veys@wanadoo.fr

Le mardi de 13h30 à 17h30

VIERVILLE

06 77 16 18 13

Permanence élu:

le mercredi de 8h à 8h45

mairie.vierville@orange.fr

EDITORIAL

Voici le dernier bulletin municipal de ce mandat. Ces dernières années auront été une période inédite avec la création de la commune nouvelle. Elle n'était pas prévue en 2014 et ne figurait dans aucun programme, mais elle a pu voir le jour grâce à l'engagement de tous les élus ainsi qu'à l'adaptation de tous les membres du personnel pour qui cela a été un total changement. Notre objectif était qu'aucun habitant ne se sente lésé ou « annexé » et cela a été le cas car nous n'avons pas eu de réclamations. Tous les habitants ont pu bénéficier de nouvelles prestations.

Cela a demandé du temps et de l'énergie mais n'a pas compromis la réalisation des programmes prévus en 2014. La plupart des actions envisagées ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Pour certaines, le temps est long, trop long, entre le début et la fin d'un projet. C'est notamment le cas dans le domaine de l'urbanisme (lotissements ou réhabilitations de bâtiments anciens) où les contraintes sont nombreuses notamment dans les périmètres protégés. Il faut être patient et pugnace pour parvenir à nos fins. Les bonnes relations avec les services de l'Etat, de la Région et du Département nous permettent l'octroi de subventions pour réduire la part de la Ville dans la plupart des réalisations.

Nous n'avons pas non plus réduit nos animations et notamment en 2019 où nous avons vécu des moments inoubliables avec le 75^{ème} anniversaire du Débarquement ou le départ du Tour des Ports de la Manche sans oublier les manifestations traditionnelles. Vous avez été nombreux à nous féliciter pour ces événements festifs et les commerçants n'ont pas été en reste du fait de l'afflux de nombreux visiteurs et de touristes. Il n'est pas inutile de rappeler que toutes les animations proposées sur le territoire n'ont été possibles que par l'engagement de la collectivité et le dynamisme du tissu associatif qui mobilise de nombreux bénévoles fidèles et assidus.



Jean-Pierre Lhonneur,

Maire de la commune nouvelle
Carentan-les-Marais,
Maire délégué de la commune historique
Carentan

Carentan-les-Marais a évolué, Carentan-les-Marais s'est transformé au fil des années, Carentan-les-Marais doit continuer à se développer avec de très beaux projets en cours ou en perspective. Nous avons beaucoup de chance de vivre dans un si beau territoire !

Nous avons beaucoup travaillé tout au long de ce mandat, nous pensons avoir fait bouger la Ville ! Nous avons tenté de notre mieux d'être à votre écoute et à votre service, nous avons essayé de répondre dans la mesure du possible à vos demandes. Nous vous remercions de votre confiance.

Avec quelques semaines d'avance, mes collègues se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Bien à vous,
Votre Maire
J.-P. Lhonneur

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lhonneur.

Responsable de la rédaction : Annie-France Fossard.

Rédaction : J.-P. Lhonneur, A.-F. Fossard, I. Anquetil, Mairies déléguées, SNCF, Le Blockhaus.

Crédits photos : Studio Debeupte, Y. Cuvillier, Mairies déléguées, R. Martin, J. Delavier, M. Le Goff, G. Voidy, M. Jean, J.-M. Caillard, A.-F. Fossard, Harald, J.-P. Anne, A. Hasley, A. Lamy, SNCF, Adobe Stock, CCAS, Le Blockhaus.

Mise en page : A. Hasley - Conception graphique : Studio 44

Imprimerie : Le Révérend - Valognes

// ANGOVILLE-AU-PLAIN

Après une belle période estivale chacun a repris ses activités. Depuis la parution du dernier bulletin, les visites de notre village, notamment celles de l'église, ont été nombreuses. Le petit-fils du Général Eisenhower est venu à trois reprises. A ce jour, 85 cars (55 personnes chacun) sont venus et nous devons y ajouter les minibus et les voitures particulières que nous croisons quotidiennement.



Notre cérémonie annuelle en hommage aux vétérans et aux combattants de la seconde guerre mondiale a eu lieu le samedi 8 juin 2019. Malgré le temps incertain, de nombreux visiteurs ont répondu présent à ce rendez-vous de l'histoire. Sept vétérans nous ont honoré de leur présence, quoi de plus normal qu'ils repartent avec une casquette du 75^{ème}!



Le parachutage de l'association « Liberty Jump Team » s'est déroulé dans de bonnes conditions le lundi 10 juin.



Début septembre, Saint-Sébastien a repris sa place dans notre église après une restauration très délicate due au matériau en terre crue de la sculpture. Bravo à Frédéric Rouchet et à son équipe.

La chasse dite du territoire (ancienne voie gallo-romaine) a été débarrassée, grattée et encaissée pour devenir un chemin praticable pour les promeneurs et les agriculteurs. Nous remercions chaleureusement l'entreprise Duval pour le travail effectué.

Nous constatons encore quelques incivilités par rapport aux déchets ménagers ou autres au niveau des conteneurs. Merci de faire un effort pour maintenir notre village propre.

Une petite Emma est née le 7 septembre au foyer de Mégane Bréard et Dominique Soloy. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous félicitons les heureux parents.

Le 29 Juin Anthony Samson et Aline Meslin se sont dit « oui ». Nous leur présentons nos vœux de bonheur et de prospérité. La quête faite à cette occasion a rapporté 89,10 € au profit de l'association pour la sauvegarde de l'église.

Odette Becquerelle,
Adjointe

CÔTÉ TRAVAUX

- > Réalisation d'une aire de croisement pour faciliter l'accès au centre historique de la commune (en particulier pour les bus).
- > Réalisation de l'éclairage de l'église.
- > Rénovation des portes de l'église.



Sergent Raymond Dean

Mme Michelle Snow, citoyenne britannique est venue avec quelques membres de sa famille se recueillir sur la tombe de son grand-oncle le sergent Raymond Dean, aviateur tombé sous la mitraille allemande le 17 novembre 1941, au lieu-dit « Le Châlet ». Une commémoration en son honneur a eu lieu le 8 mai 2019 au cimetière communal.



Commémoration 75^{ème}

Le 9 juin 2019, en l'honneur des parachutistes de la 101^{ème} Airborne, la commémoration du 75^{ème} anniversaire du Débarquement, organisée conjointement entre M. Réal Desmarets et la municipalité de Brévands, a été célébrée, au lieu-dit « Le Moulin ». Cette année, pour la première fois, des vétérans amérindiens étaient présents. A la suite de cette cérémonie, le verre de l'amitié était partagé entre tous.



Repas des aînés

Les aînés étaient réunis pour leur repas annuel le 6 octobre au restaurant A10 Canteen, à La Fourchette. Suite au repas, les 37 convives ont visité le musée « Normandy Victory Museum ». Tous étaient enchantés de cette journée ensoleillée, en compagnie de quelques élus brévandais et de Mme Legastelois Nicole, adjointe de Carentan-les-Marais.

Chantal Bacheley,
Adjointe



CÔTÉ TRAVAUX

- > Mise en place d'éclairage solaire aux abris bus.
- > Création d'une zone 30 aux abords de la mairie et du lavoir.

// BRUCHEVILLE

EGLISE DE BRUCHEVILLE INFORMATION :

Suite à la détection de la mэрule, au printemps dernier, les stalles et les bancs du chœur ont été déposés et traités. Les murs, également atteints, ont subi le même traitement. Les dalles du sol au niveau du chœur doivent également être décapées pour un traitement. L'ensemble de ces travaux est subordonné à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France. Cette méthodologie de programmation entraîne beaucoup d'interventions. De ce fait, l'église sera fermée pendant une longue période et le culte ne pourra pas y être exercé.

CÔTÉ TRAVAUX

- > Elargissement de la route de Cauvin.
- > Eglise Saint-Hilaire : traitement de la mэрule en coordination avec les services des Architectes des Bâtiments de France (mobilier, archéologue et structure).



// CARENTAN

PARCOURS PATRIMOINE, « A PIED DANS L'HISTOIRE »

La ville de CARENTAN-LES-MARAIS a souhaité se doter de panneaux d'informations relatives au patrimoine bâti de son territoire, afin de proposer à ses habitants et aux touristes un parcours patrimonial pédestre.

Des Arcades, Place de la République, à l'Eglise Notre-Dame en passant par le Lavoir des Fontaines, vous pouvez partir pour une promenade dans la ville, à la découverte de son histoire, de ses principaux monuments et points d'intérêt.

La commission communication en charge de la réalisation du parcours a travaillé à partir des différentes sources des Archives municipales et départementales.



Le visiteur français ou étranger peut donc découvrir les trésors patrimoniaux du territoire, grâce aux panneaux d'interprétation et des jalons (sous forme de pas verts) facilement repérables, en un peu moins d'une heure et demie. Les Flash codes présents sur les panneaux permettent via un smartphone de compléter les informations données.

Ce parcours patrimoine « A pied dans l'histoire » sera complété à l'avenir, par un parcours à bicyclette ou en voiture sur l'ensemble de la commune nouvelle, afin de présenter le patrimoine de toutes les communes historiques de Carentan-les-Maraïs.

NB : Le plan du parcours peut être retiré à l'Office du Tourisme et à la Mairie de Carentan.

INCIVILITÉS
STOP

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence des incivilités et des actes de délinquance sur le territoire de notre ville. La Police Municipale ainsi que la Gendarmerie Nationale recueillent les appels de la population concernant notamment les tapages nocturnes, les trafics en tous genres, les vols, les états d'ébriété qui conduisent à des nuisances pour l'ensemble de la population.

Cette recrudescence est constatée de plus en plus dans les villes moyennes de France mais il ne s'agit pas de baisser les bras et d'adopter une attitude fataliste.

Fort de ce constat, la ville de Carentan-les-Marais a décidé de constituer un **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**.

Le CLSPD est présidé par le maire et il comprend :

- Des élus de la ville,
- Des représentants de l'Etat désignés par le Préfet,
- Des professionnels confrontés aux manifestations de la délinquance.

Le CLSPD permet donc de réunir le Préfet et le Procureur de la République, membres de droit ou leurs représentants, le commandant du Groupement de Gendarmerie, le commandant de Brigade de la Gendarmerie de Carentan, le chef de la Police Municipale, le Président du Conseil Départemental de la Manche ou son représentant, les représentants des



administrations de l'État désignés par le Préfet, des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale, ou des activités économiques, etc.

Le CLSPD favorise les échanges entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

Des réunions régulières seront donc organisées avec l'ensemble des acteurs du CLSPD afin de combattre la délinquance et d'apporter des réponses ciblées en fonction des priorités définies.

Vous l'aurez compris, la ville de Carentan-les-Marais n'entend pas rester les bras croisés quand les agissements de quelques individus nuisent à la population et à l'image de notre ville.



Cérémonies officielles et Tom Rice



Cérémonie au Carré de Choux



Cérémonie de réengagement de 21 soldats de la 101^{ème} division aéroportée sous le commandement du Général Milley



Le camp Arizona



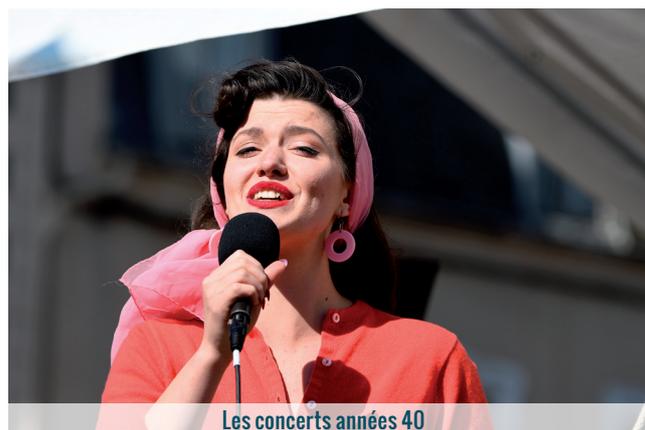
Atterrissage de Tom Rice



Baptême de la Purple Heart Lane



La parade nautique



Les concerts années 40

// CARENTAN

LE BLOCKHAUS Escape Game : Plongez-vous dans l'histoire en profitant d'une expérience 100 % immersive, à Carentan-les-Marais.

Par équipe de 3 à 6 joueurs, vous disposez de 60 minutes pour vous échapper de la pièce dans laquelle vous avez été enfermés.

Comment ? En résolvant une série d'énigmes dans un univers thématique.

Intrigues pensées selon les épisodes historiques du débarquement de 1944, décors et mobilier d'époque, mécanismes ingénieux : appréhendez l'histoire d'une autre manière.

En tant que joueurs, vous pouvez actuellement tenter l'expérience avec une première mission dans un bunker reconstitué, en endossant le rôle des parachutistes britanniques de la 6^{ème} Airborne Division.

Très prochainement, vous pourrez profiter d'une seconde mission où vous endosserez le rôle de résistants français dans un décor de maison bourgeoise.

Ce sont donc deux univers différents qui vous seront proposés avec ce même thème de fond qu'est le Débarquement de Normandie.

En famille, entre amis ou entre collègues, c'est l'occasion de profiter d'une activité ludique et éducative, force de cohésion.

Devenez, vous aussi, des héros.

Accessible à partir de 12 ans (au moins un adulte doit être présent dans la salle).



Parking gratuit sur place.

Réservation obligatoire sur le site web : <https://www.leblockhaus-escape.fr/> - (onglet «Réservation») ou par téléphone au 02 33 20 81 15.

Adresse : 27 rue de la 101^{ème} Airborne, 50500 Carentan (ancienne clinique vétérinaire).

Pour information, LE BLOCKHAUS Escape Game est :

- Recommandé par Le Petit Futé ;
- Lauréat du Prix PEPITE 2019 pour son approche didactique. (Cf. : <https://latitude-manche.fr/actualites/prix-etudiant-entrepreneur/>) ;
- Noté 19,5/20 par une équipe de fans d'Escape Game ayant joué dans plus de 230 salles en France.

A découvrir : LA BELLE DE CARENTAN

Amarrée au quai du port de plaisance depuis quelques mois, La Belle de Carentan attire l'œil du touriste ou des habitués du lieu.

Il suffit de monter à bord du bateau « Belle de Carentan » pour une sortie en mer à la découverte de la Baie des Veys et de son chenal qui relie Carentan à la pleine mer.

Une fois sortie du chenal, la Belle de Carentan met le cap vers les Iles Saint-Marcouf pour une vue panoramique sur toute la côte est du Cotentin, sur Utah Beach.

Vous avez également la possibilité de participer à de mini-croisières avec une offre de restauration. Plus d'infos à l'Office de tourisme.



CÔTÉ TRAVAUX

> Les aménagements du **parking du Haut-Dick** lancés au cours du mois de novembre ainsi que les travaux de **réhabilitation du cinéma « Le Cotentin »** engagés en août se poursuivent. Ces deux chantiers devraient être achevés pour le printemps.

À noter : pendant les travaux, le cinéma reste ouvert !!!

> **Travaux Rue Quai à Bourre** : des travaux de renouvellement et de modernisation des réseaux d'eaux usées, pluviales et de distribution d'eau potable ont démarré au cours du mois de novembre. Dans le même temps des travaux d'effacement des réseaux aériens (Télécom et éclairage public) vont être menés en coopération avec le SDEM.

Une réfection complète de la chaussée, des stationnements et trottoirs afin de sécuriser les cheminements de tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes sera ensuite mise en œuvre. Ces travaux seront réalisés par les entreprises SITPO, SORAPEL et EUROVIA et devraient être achevés au cours du premier trimestre 2020.

> **L'immeuble Ricoul** (1 rue du Château) : la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement est en cours, pour un démarrage de chantier au tout début de l'année 2020 pour une durée d'un an.

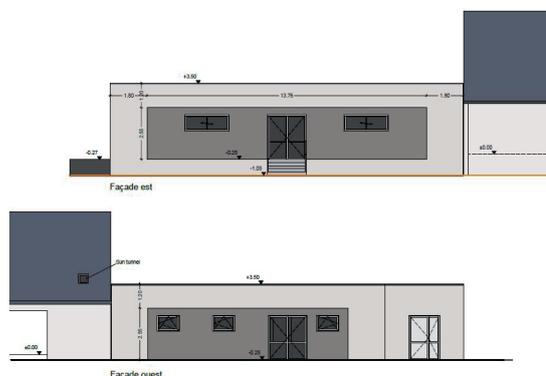
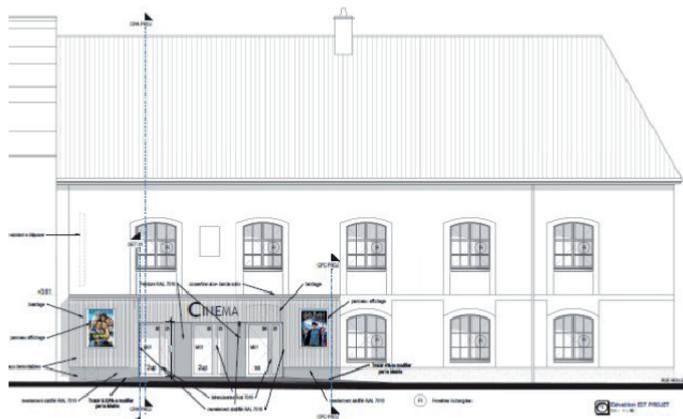
> **Vestiaire du stade** : la consultation des entreprises pour l'extension des vestiaires est en cours. Le début des travaux est programmé au mois de janvier 2020 pour une livraison de l'équipement en août 2020.

> **Eglise Notre-Dame** : après les travaux d'entretien réalisés par les services techniques de la ville, un diagnostic complet de l'édifice est en cours de réalisation afin de prioriser les travaux qui devront débiter en 2020.

> **Site Gloria** : l'évacuation et le relogement des associations seront effectifs au 1^{er} janvier. Diagnostic pour la dépollution et la démolition au 1^{er} semestre 2020 avec le lancement des travaux au deuxième semestre. La prise en charge des travaux sera assurée à 80% par l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) et à 20% par la Ville.



Travaux cinéma le Cotentin



Plans des vestiaires du football

// CATZ

CÔTÉ TRAVAUX

- > Electrification de la cloche
- > Elargissement de la rue du Lavoir (2^{ème} partie) pour des mesures de sécurité



Aménagement pour conteneurs de tri



Elargissement de la voirie



Electrification de la cloche

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2019

Après une cérémonie religieuse en l'église d'Auvers, les anciens combattants se sont retrouvés à Catz pour un dépôt de gerbes au monument aux morts. A l'issue de cette commémoration, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

// LES VEYS

COMITÉ DES FÊTES

Le 23 juin, un vide grenier organisé par les Vey's Loisirs a permis à 35 exposants de s'installer autour de la salle des fêtes.

De nombreux visiteurs étaient présents sous un soleil radieux et ils ont pu chiner au gré de leurs envies !

CÔTÉ TRAVAUX

- > Au printemps, le parking de la salle polyvalente a été entièrement refait avec l'évacuation des eaux pluviales et un enrobé sur la totalité de la surface par l'entreprise Eurovia.



DATES À RETENIR

- > Belote, 18 avril 2020
- > Méchoui et vide-grenier, 21 juin 2020

ACCUEIL DANS LES FAMILLES COMMÉMORATIONS ET FESTIVITÉS DU 6 JUIN 2019.

Lors de la soirée du 4 juin, des soldats américains de la 101^{ème} Airborne et les Allemands de la représentation militaire de l'Ambassade d'Allemagne en France étaient invités dans la commune. L'association des Anciens Combattants et Soldats de France de Houesville ainsi que les membres du conseil municipal avaient pris en charge financièrement et à titre personnel cette invitation.

Les membres du club des aînés étaient conviés à participer à cette animation et avaient répondu présent pour une large majorité.

Le Maire délégué d'Angoville-au-Plain et sa 1^{ère} adjointe étaient aussi présents avec leurs Deux invités d'outre Atlantique.

M. Jo Duignan, vétéran américain, était l'invité d'honneur de cette soirée.

Un événement particulier et non programmé s'est produit lors de cette réunion : la présence d'un vétéran allemand, M. Karl Heinz Jessek, qui fut invité au repas par les responsables.

Les hasards de l'histoire avaient réuni les ennemis d'hier. C'est avec leur consentement mutuel qu'ils étaient ensemble invités d'honneur. Tous les deux ont prêché la paix à l'issue du discours de Raymond Brotin.

Ces hommes ont été durement meurtris dans leur chair. Jo a été gravement blessé lors de la destruction de son char dans les environs de Saint-Lô et Karl a perdu une jambe lors de la bataille de Carentan. Ils avaient 20 ans à cette époque.

Malgré leurs 95 ans, ils nous ont transmis un message d'espoir et de respect mutuel.

Merci à ces deux témoins, acteurs et victimes d'une époque troublée, pour leur sagesse et leur présence parmi nous.

Jo nous a quittés en septembre. Souhaitons que son dernier voyage en Normandie lui ait apporté la quiétude pour sa fin de vie et que désormais il repose en paix.

Jo était titulaire de la Légion d'Honneur depuis 2014.

Merci à M. et Mme Lesné, qui ont assuré l'organisation d'accueil et de dispatching de nos hôtes.



Jo et Karl, 75 ans après



Discours de bienvenue

FÊTE SAINT-GILLES

La Saint Gilles, Saint patron de notre commune, s'est déroulée comme à l'accoutumée, le dimanche 1^{er} septembre. La messe célébrée par le Père Pascal Langeard s'est terminée par la traditionnelle distribution de "Pain bénit" qui a été également distribué au domicile des personnes à mobilité réduite. Après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, un rafraîchissement a été offert aux habitants de la commune. M. Raymond Brotin, maire délégué, a ensuite accueilli les anciens pour le traditionnel repas des aînés. Il leur a été servi un déjeuner savoureux et tous les convives ont apprécié cette journée. Chacun a eu une pensée toute particulière pour ceux qui n'ont pu être présents ainsi que ceux qui nous ont quittés.

Michel Jean

CÔTÉ TRAVAUX

> Marais : remise en état du marais Pommier après la saison 2018-2019

> Rénovation des logements communaux

DATE À RETENIR

> Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie, jeudi 8 décembre 2019, à 11h, au Monument aux Morts

// SAINT-PELLERIN

UN APRÈS-MIDI DE LOISIR AUTOUR DU PONEY & VISITE DU D-DAY EXPERIENCE

Mercredi 8 mai 2019, un après-midi récréatif était proposé, pour la seconde fois, aux enfants de la commune par l'association « Sports et Loisirs » de Saint-Pellerin.

Une très grande déception pour les organisateurs qui ont vu la participation d'à peine une dizaine d'enfants sur les soixante invités.

« Nous avons été à la limite de tout annuler mais, par respect pour ceux qui avaient répondu, nous avons maintenu l'animation », expliquent les organisatrices présentes.

« Faut de participants et de bénévoles, nous avons déjà annulé ou arrêté le carnaval, la fête des voisins et le vide-grenier », le bureau s'interroge sur l'avenir de l'association.

Au final, quatre enfants de 6 à 12 ans ont découvert les attelages de la Nicollerie, avec une balade en poneys à Les Veys, alors que quatre autres, âgés de 13 à 20 ans, ont visité le D-Day Experience de Saint-Côme-du-Mont suivi d'une séance de simulateur, encadrés par quatre adultes bénévoles. Tout ce petit monde s'est retrouvé à la Nicollerie pour le partage d'un goûter.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2019



Lecture par Michel Néel, Maire délégué, du message de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées à l'occasion de la commémoration de la Victoire de 1945, le mercredi 8 mai 2019.

DATE À RETENIR

> Arbre de Noël,
samedi 21 décembre 2019

CÔTÉ TRAVAUX

- > Mise en place d'une nouvelle clôture au cimetière
- > Etude pour la construction des garages des logements communaux
- > Aménagement de la route du Chemin du Moulin

// VIERVILLE

COMMÉMORATION :

Une cérémonie intime s'est déroulée le mercredi 28 août au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes civiles de la guerre 39/45 et plus particulièrement à Raymond Goudard décédé à l'âge de 18 ans, le mercredi 7 juin 1944 à « la Baumée » des suites de ses blessures.

Une vingtaine de membres de sa famille étaient présents et ce furent les plus jeunes qui eurent l'honneur de déposer une gerbe. Ce moment de recueillement s'est terminé par le verre de l'amitié en présence du conseil municipal.



VIE SOCIALE

Le repas des aînés a eu lieu en novembre 2019, 21 habitants de plus de 60 ans y étaient conviés.

CÔTÉ TRAVAUX

- > Changement de la porte et deux fenêtres du logement communal en juillet dernier

L'ATELIER DE POTERIE

L'atelier de Poterie fonctionne avec 11 adhérents et 4 enfants qui sont très intéressés et pour qui le travail de pétrir la terre est un vrai plaisir.

Chacun apporte ses idées pour réaliser de nouvelles créations.

Comme chaque année, l'ensemble du travail des adhérents a été exposé à la maison éclusière des Ormes à Montmartin.

De très belles ventes ont été réalisées et plusieurs commandes ont été passées !

L'Atelier de Poterie est ouvert les mardi et jeudi de 14h30 à 16h30.

Les enfants sont attendus le mercredi de 15 h à 16 h.



Retrouvez les créations de l'atelier de poterie lors des marchés de Noël : le dimanche 1^{er} décembre 2019 à Montmartin-en-Graines, le dimanche 8 décembre 2019 à Saint-Jean-de-Daye, le dimanche 22 décembre 2019 à Moon-sur-Elle.

Renseignements : 02.33.56.86.31

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié a tenu son assemblée générale le mercredi 6 février. Elle a été suivie du partage de la galette des rois.

Un programme chargé pour cette année 2019 !

- Le dimanche 3 mars un loto a été organisé.
- Le 24 juin un voyage a été organisé en direction de la côte d'Emeraude avec une croisière au Cap Frehel.
- Le 8 novembre, une autre sortie est prévue à Condé-sur-Vire pour un gala de danses et de chants des pays Adriatiques.

DATES À RETENIR

> Concours de belote
samedi 23 novembre 2019

> Loto
dimanche 24 novembre 2019

> Repas de fin d'année à l'auberge de la chèvrerie

mercredi 11 décembre 2019



// MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

L'ASSOCIATION SPORTIVE



L'association sportive de Montmartin-en-Graignes compte 17 saisons seniors à son actif depuis 2001.

Le club est présidé par Mikael L'homme depuis 10 ans avec l'aide du bureau composé de 16 membres.

L'ASMG a gagné un titre de champion en départemental 5 l'an passé. Il redémarre cette année en départemental 4 avec un effectif de 22 joueurs. Il a pour objectif de progresser dans le collectif et de s'appuyer sur l'arrivée de jeunes joueurs afin de permettre à ce groupe de grandir.

Le club remercie la municipalité pour son aide dans toutes les démarches de l'association ainsi que les sponsors pour les calendriers et le tournoi de sixte qui a vu la participation de 19 équipes cette année pour la 2^{ème} édition du tournoi Center Parcs !

Pour 2020, l'ASMG organise un repas dansant le samedi 4 avril à la salle polyvalente de Montmartin-en-Graignes animé par DJ Alain Duval et compte faire son tournoi de sixte début juillet.

Pour toutes informations, contacter Mikael L'homme au 0682802997.

DATES À RETENIR

- > Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, 5 décembre
- > Repas des anciens, 8 décembre, salle des fêtes
- > Repas dansant, samedi 4 avril 2020, salle polyvalente

CÔTÉ TRAVAUX

- > Pose de la stèle Marcel Roger après aménagement de voirie
- > Sécurisation du carrefour des Lavandières
- > Remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes
- > Réparation du rond-point du Rata

LA LIBÉRATION DE MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

Le samedi 15 juin 2019, Montmartin fêtait sa libération.



A 16 heures, une cérémonie au monument aux morts rassemblait environ 300 personnes dont de nombreux élus de la région de Carentan et de Saint-Jean-de-Daye. Parmi eux, nous pouvons citer M. Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan-les-Marais, M. Hubert Lhonneur, maire délégué de Montmartin-en-Graignes, M. Philippe Bas, Sénateur, M. Steven Melnikoff, vétérans. Puis à 17 heures, ce fut l'inauguration de la stèle Marcel Roger, jeune Montmartinois de 16 ans et demi tué en juin 1944.

La journée s'est terminée par un dîner dansant organisé par le comité des fêtes en tenue d'époque.



Au monument aux morts pour la libération de la commune en présence des élus et de Steven Melnikoff, vétérans.



Les bénévoles du comité des fêtes ont organisé la cérémonie en tenue d'époque

// SAINT-CÔME-DU-MONT

PRESENTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTE



Thierry Marie a créé l'arbre de la Liberté baptisé « L'Elektron » pour célébrer le 75^{ème} anniversaire du débarquement. Il l'a présenté aux Saint-Cômais le 24 mai 2019 en expliquant l'évolution de la fabrication. Il lui aura fallu 2 600 heures de travail. Il est entièrement démontable, mesure 3m20 et pèse 140 kg. Il est composé de 5 racines en référence aux cinq plages du Débarquement (Utah-Beach, Omaha-Beach, Gold-Beach, Juno-Beach et Sword-Beach) ainsi que de 75 lampes pour les 75 ans. Celui-ci devrait voyager dans le monde en tant que symbole de la Liberté.



CEREMONIE DU 75^{ème} ANNIVERSAIRE



Le samedi 9 juin 2019, sur la place du Lieutenant Judels, la commune organisait une cérémonie pour célébrer le 75^{ème} anniversaire du débarquement en présence de nombreux élus, de jeunes soldats américains et des Saint-Cômais. Le vétéran Tom Rice accompagné de son épouse nous a fait l'honneur d'être parmi nous. La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.



A cette occasion et à sa grande surprise, M. René Laurent, porte drapeau de la commune, a été médaillé par M. Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan-les-Marais. Le diplôme d'honneur lui a été remis par M. Philippe Gosselin, député.



// SAINT-CÔME-DU-MONT

FETE DE LA MUSIQUE

Une fois de plus la fête de la musique organisée par le comité des fêtes de Saint-Côme-du-Mont le vendredi 21 juin 2019 a attiré la foule. Comme à son habitude Alpha Music a fait danser le plus grand nombre jusqu'à la fin de la soirée. Pour la première fois cette année, la fête s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.



MECHOUI

Le méchoui organisé par le comité des fêtes de Saint-Côme-du-Mont et l'association SPORT AND COME le dimanche 15 septembre 2019 a réuni plus d'une centaine de personnes dans une ambiance chaleureuse.

Anne Delavaux



CÔTÉ TRAVAUX

- > Création d'un parking pour l'épicerie,
* réalisation de clôtures;
- * empierrement du parking (travaux réalisés par M. Denis (adjoint), aidé par quelques conseillers municipaux. Les matériaux ont été fournis par la commune;
- > Rénovation du réseau d'éclairage public par le remplacement de 21 luminaires.

// SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

DE NOUVEAUX SERVICES À LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

Service Carte Nationale d'Identité et Passeport

Depuis le 1^{er} juillet dernier, la mairie de Saint-Hilaire-Petitville est dotée d'une station d'enregistrement pour les cartes nationales d'identité (CNI) et les passeports.

Ce service est sans rendez-vous et ouvert du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- Lundi : 9h à 11h30 – 13h30 à 17h30
- Mardi : 9h à 11h30 – 13h30 à 17h30
- Mercredi : 9h à 11h30 – 13h30 à 17h15
- Jeudi : 9h à 11h30 – 13h30 à 17h30
- Vendredi : 9h à 11h30 – 13h30 à 16h30

Ce nouveau dispositif a pour vocation de soulager le service d'enregistrement de la mairie de Carentan. En effet, depuis la mise en place d'une station biométrique à Carentan, le nombre de dossiers à traiter ne cesse d'augmenter. Pourquoi ? Ici pas besoin d'un rendez-vous pour déposer une demande. C'est pourquoi, cette nouvelle station installée à la Mairie de Saint-Hilaire-Petitville permet de répartir les demandeurs de plus en plus nombreux.



Service d'eau et assainissement

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le service des eaux et assainissement a été transféré de Carentan à la mairie de Saint-Hilaire-Petitville. Fabienne Lemoigne et Karine Fauny sont désormais les secrétaires du service des eaux et assainissement de Carentan-les-Marais.

Coordonnées : Mairie de Saint-Hilaire-Petitville,

Service des eaux, Saint-Hilaire-Petitville - 50500 Carentan-les-Marais.

Pour toute question ou problème, vous pouvez contacter le service des eaux au 02.33.42.74.22 du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45 ou le vendredi 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45.

En cas d'urgence le soir et le week-end au : 02.33.42.74.00

CÔTÉ TRAVAUX

- > Mise en place de film occultant sur les fenêtres du groupe scolaire
- > Aménagement de la chasse Vendon (enrobé)
- > Création de nouvelles allées au cimetière
- > Rénovation du chemin des Jardins Familiaux

// CARENTAN-LES-MARAIS

CÔTÉ TRAVAUX

> Chemins ruraux de l'ensemble de la commune de Carentan-les-Marais :

Cette année, c'est plus de 1 500 tonnes de cailloux qui ont été mises en place dans les 12 communes historiques du territoire.

Plusieurs entreprises sont intervenues pour déberner, curer et étaler les cailloux.

L'année prochaine pour une meilleure harmonisation et avoir des coûts maîtrisés un appel d'offres sera lancé.

Concernant le débroussaillage des routes et chemins communaux, nous nous sommes équipés de matériel neuf plus performant. En 2020, une optimisation de ce matériel nous permettra d'entretenir les 12 communes.

> MUNICIPALES 2020



Le 7 février date limite d'inscription sur les listes électorales

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

> SENIORS

Le dimanche 6 octobre dernier a eu lieu le traditionnel goûter d'automne.

Ce sont plus de 200 personnes, invitées par le Comité Seniors de la Ville, qui sont venues applaudir la troupe des Joyeux Colibris qui interprétait « Durand & Durand ».

Ce moment de culture et de drôlerie partagé a été suivi d'un goûter fortement apprécié !



DATES À RETENIR

- > Repas des personnes isolées,
jeudi 19 décembre 2019
- > Goûter des grands-parents,
dimanche 8 mars 2020
- > Déjeuner champêtre,
vendredi 29 mai 2020



> CCAS

CHANGEMENT DE LOCAUX

Mercredi 20 novembre 2019, le nouveau bâtiment du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Carentan-les-Marais, situé impasse du collège dans la cour intérieure de la mairie (anciennement service des eaux et des sports), a été inauguré en toute convivialité.

Au vu de ses nouvelles missions et de la restructuration du service, le Centre Communal d'Action Sociale de Carentan-les-Marais a donc changé de locaux.

Le travail conséquent et de qualité des services techniques en charge de la réhabilitation du bâtiment (gros œuvre- carrelage - isolation - peinture..) va permettre à la population de Carentan-les-Marais d'être accueillie dans de meilleures conditions.

Les horaires d'ouverture au public :

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi :

8h45-12h15 et 13h15-17h45

Vendredi :

8h45-12h15 et 13h15-16h45.

Contact :

Secrétariat CCAS : 02 33 42 74 17



> SPORTS

LES ROSES DE LA MANCHE ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Vous étiez 2002 participants pour la 3^{ème} édition des Roses de la Manche qui s'est déroulée le samedi 22 juin 2019 sur un parcours de 5 km dans les rues de Carentan. Un grand merci à l'ensemble des participants et rendez-vous au samedi 20 Juin 2020.



TELETHON

Le Téléthon organisé par la ville de Carentan-les-Marais se déroulera les vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019.

Pour tout renseignement :
Service des Sports
02.33.42.74.31

DATES À RETENIR

- > Championnat de la Manche Cross, dimanche 12 janvier 2020, hippodrome de Carentan
- > Trophée des sports, vendredi 7 février 2020 théâtre de Carentan
- > Ceinture des Vikings, du 24 au 26 avril 2020 salle du Haut-Dick
- > Tournoi des Petits Irreductibles, les 30 et 31 mai 2020 stade Alphonse Laurent

- > Les Roses de la Manche, samedi 20 juin 2020 port de plaisance
- > Fête du sport, dimanche 21 juin port de plaisance

> MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lieu de culture ouvert à tous publics, la médiathèque compte aujourd'hui 1 300 adhérents (323 en avril 2017), de nombreuses animations y sont proposées.

DATES À RETENIR

- > Conférence sur la Chine par Martin Long, 15 décembre 2019
- > Nuit de la lecture, 18 janvier 2020
- > Geek party, 5 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin 2020, à 15h30
- > Les bébés lecteurs, 19 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin 2020, à 10h30
- > Les Racontines, 15 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin 2020, à 11h
- > Culture C@fé, 22 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin 2020, à 10h30



Moment témoignages entre Mme His, M. Challe et M. Férey, Carentanais ayant vécu le Débarquement, et les enfants d'une classe de CM2

> TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

95 bateaux, 650 navigateurs, 15 000 spectateurs,
60 bénévoles

Le départ du Tour des Ports de la Manche a été l'occasion une nouvelle fois de faire connaître Port-Carentan : spectacle en mer et spectacle à terre !

Dès 19 h, le public arrivait, en famille, de toutes les rues qui mènent au port de Carentan. La soirée musicale a commencé par la musique électronique de Klymax suivie par le chanteur Hugo Nogam et ses chansons romantiques et du chanteur Adryano, avec ses rythmes latinos.

Enfin ce fut le tour de Claudio Capéo, cette vedette montante a su transporter le public, avec ses chansons à textes comme *Un homme debout*, qui a remporté un disque de platine, *Ta main*, *Tant que rien ne m'arrête*, et bien d'autres...

Très à l'aise sur scène, il a communiqué sa force et sa joie de vivre au public.

Cette belle soirée, offerte par la ville n'aurait pas eu lieu sans le concours de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin (CCBDC), ainsi que l'aide du Département de la Manche et de la Région Normandie.

Dès le lendemain, c'est toute la flotte de la 35^{ème} édition du Tour des Ports de la Manche qui a remonté le canal sous les yeux de centaines de spectateurs venus encourager les navigateurs pour cette belle régates placée sous le signe de la compétition et de la camaraderie.





> GROS PLAN SUR... D-DAY EXPERIENCE

D-DAY EXPERIENCE
2 Village de l'Amont
Sainte-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél : 02 33 23 61 95
contact@d-day-experience.com
d-day-experience.com



2h30 de visite dans ce musée situé sur la commune historique de Saint-Côme-du-Mont

> La maison et la collection

C'est en juin 2005 que le musée Dead Man's Corner ouvre ses portes. Cette maison fut, en juin 1944, le théâtre de combats entre le 6^{ème} régiment de parachutistes allemands, « les Diables Verts », et les parachutistes américains de la 101^{ème} Airborne Division.

Emmanuel Allain et Michel De Trez, co-fondateurs du musée, connaissaient l'histoire de cette maison sur laquelle ils ont aperçu le panneau de mise en vente alors qu'ils étaient à la recherche d'un local pour établir leur musée. En effet, en 1996, accompagné d'un vétéran qui s'y était fait soigner, Emmanuel Allain avait rencontré les propriétaires des lieux et avait visité cette maison. L'acquisition se fit début 2005.

Aujourd'hui, le musée s'est développé, a changé de nom mais la maison abrite toujours une collection d'objets qui s'étoffe sans cesse avec de nouvelles acquisitions comme récemment le casque du Général Ridgway, le Commandant de la 82^{ème} Airborne Division.



> D-DAY Experience

En 2001 sort la série Band of Brothers (Frères d'Armes) de Steven Spielberg et Tom Hanks. A la fin du tournage, le fuselage d'un véritable C47, de 18 mètres de long, était mis en vente. Nos passionnés l'acquièrent et louent successivement différents entrepôts de Carentan pour le mettre à l'abri.

Désormais, il faut trouver l'équipe qui saura l'animer et surtout les fonds pour l'exposer et le mettre en valeur. La société Blue Effect de Saint-Pair-sur-Mer, travaillant pour le cinéma et des parcs d'attraction, repérée via un article de presse locale, est mise à l'ouvrage.

Et c'est en 2015, l'année du 71^{ème} anniversaire du Débarquement, que le C47 ouvre au public, transformé en un simulateur de vol, immergeant les passagers dans les conditions du Débarquement : le D-DAY Experience est né et l'ensemble du musée en prend le nom. Après un briefing du Lieutenant-Colonel Wolverton qui présente la mission, les visiteurs vivent 7 minutes d'immersion totale. L'affluence du musée est dopée par cette animation unique au monde.



> La salle de projection

En 2014, les co-fondateurs sont invités à la Géode à la Villette pour découvrir « D-DAY Normandy 1944 », un film de Pascal Vuong, raconté par François Cluzet : ils sont bluffés. Michel et Emmanuel souhaitent la projection de ce film pédagogique et accessible à tous au musée, le réalisateur accepte.

Puis, le duo du D-DAY Experience décide de construire une salle à la hauteur du film et de ses ambitions, c'est la nouveauté 2019, une salle de projection exceptionnelle, avec écran géant, qui diffuse « D-DAY Normandy 1944 » en 3D mais aussi un film sur Carentan, toujours en 3D, qui émeut beaucoup les spectateurs. Cette salle, conçue par des entreprises locales, dispose de 155 places assises et 6 places PMR. L'été dernier, la salle rassemblait 140 à 145 spectateurs à chaque séance, à raison d'une séance par heure. A partir de l'automne, le rythme passe à 3 séances par jour.



> La boutique

Une boutique sur place propose des objets en lien avec le thème du musée. Dans cet espace et nulle part ailleurs, on peut trouver des ouvrages écrits et édités par Michel De Trez qui en est à son 14^{ème} livre. Une boutique en ligne est également disponible.

> L'équipe

11 emplois permanents : responsable management, responsable accueil et boutique, infographiste, comptable, responsable des commandes et du site de vente en ligne... des Carentanais pour la plupart. En juin dernier l'effectif était de 20 personnes, puis de 18 pour le reste de la saison, souvent les mêmes personnes, des étudiants en BTS Tourisme du lycée Lebrun par exemple.

QUESTIONS À EMMANUEL ALLAIN, CO-FONDATEUR, CO-DIRECTEUR

Comment cette passion est-elle née ?

Je suis originaire de l'Aube, donc rien à voir avec la Normandie, mais très rapidement je me suis intéressé à la Seconde Guerre mondiale et en particulier à la 101^{ème} division. Pourquoi la 101^{ème} ? Je ne suis pas capable de vous dire exactement, peut-être à cause de leur insigne, un aigle pygargue. J'ai passé un BAC B et commencé des études en faculté d'Histoire sauf que le programme s'arrêtait à la 1^{ère} guerre mondiale. J'ai alors stoppé ces études et ai opté pour une Ecole Supérieure de Commerce. J'avais déjà l'âme du collectionneur.

Professionnellement, j'ai occupé un poste de commercial en sous-vêtements féminins en région parisienne, un job confortable que j'ai choisi de quitter pour me lancer dans l'aventure de la vente d'antiquités militaires. Quelques années plus tard, avec Michel De Trez, nous avons réalisé notre rêve de musée. Il faut oser, être motivé, ne pas s'enflammer, avoir la tête sur les épaules. Au départ du projet, les banques étaient frileuses, aujourd'hui elles souhaitent travailler avec nous. Ici, je ne travaille pas, je suis dans ma passion.

Comment êtes-vous entré en contact avec Michel De Trez ?

Michel vient de Belgique. Je l'ai rencontré lors d'une exposition en 1994, une rencontre de passionnés. En 2004, on monte un musée expo à Sainte-Mère-Eglise durant 13 jours : 15 000 entrées. Nous avons eu un magasin d'antiquités militaires mais la volonté était de créer un musée à Carentan.

Quelle est l'évolution de la fréquentation du musée ?

Nous avons démarré avec 20 000 visiteurs par an, puis 40 000 en 2015 et nous avons atteint les 140 000 en 2018, nous avons dû refuser du monde, nous rendre dans la file d'attente pour annoncer que nous étions complets. On a planté le clou avec le simulateur, on l'a enfoncé avec la salle et le film.

L'implantation à Carentan, c'était important ?

Comme je vous le disais, nous voulions ce musée à Carentan car cette ville a longtemps été oubliée. Elle a une véritable légitimité historique, et elle n'était rien d'autre qu'un des objectifs prioritaires des Alliés. Et comme nous parlons la 101^{ème} division aéroportée, la 101^{ème} division c'est l'histoire de Carentan.

Quelles sont vos perspectives d'évolution aujourd'hui ?

Nous considérons aujourd'hui l'offre du D-DAY Experience complète. Il n'y aura plus de construction. Nous allons travailler sur la mise en valeur de l'utilisation de notre belle salle de projection mais il s'agit là d'un autre domaine, celui du cinéma. Notre souci majeur aujourd'hui c'est le stationnement, nous sommes en prospection. Nous souhaitons aussi développer la clientèle locale.



Michel De Trez & Emmanuel Allain
devant la reconstitution du café Ingouf

> GROS PLAN SUR... NORMANDY VICTORY MUSEUM

Normandy Victory Museum
Parc d'activités La Fourchette
Catz
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél : 02 33 71 74 94
www.normandy-victory-museum.com



Musée dédié à la bataille des haies.

Ces combats qui ont eu lieu durant les deux mois qui ont suivi le 6 juin de Carentan à Avranches.

> Les particularités

Ce musée plonge le visiteur au cœur des événements en 1944 par le biais de l'immersion, principe qui s'inspire des musées anglo-saxons ou américains. On manipule des objets comme à l'époque, on porte l'équipement militaire des soldats. L'ambiance des combats est recréée au fil de la visite grâce à des bruits, des vibrations, des tirs, de la fumée issus des nouvelles technologies.

Une autre particularité : les engins. Vous pouvez grimper dans un FV 432, un blindé anglais pour le transport de troupes, qui vous fait éprouver les sensations des soldats et vous propulse à leurs côtés, comme en 44. L'expérience peut se poursuivre avec un GMC, camion américain de 1943 ou à bord de deux authentiques barges du Débarquement.

> La naissance du musée

Patrick Fissot co-fondateur du musée avec Nicolas Bellée, est bien connu à Carentan-les-Marais, principalement en tant que professeur d'Histoire – Géographie au lycée Sivard de Beaulieu.

Depuis 1993, Patrick Fissot a monté de nombreuses expositions temporaires sur le thème de la bataille des haies, notamment à Coutances en 2004 et 2014. Mais bientôt l'idée est venue d'une structure permanente pour y présenter un thème moins traité mais ayant un réel intérêt, relevant d'une vraie demande : l'après 6 juin et les combats du bocage.

Le projet a germé avec un de ses amis, Nicolas Bellée, expert-comptable et co-fondateur du Normandy Victory Museum. Le premier musée situé à la Fourchette, à Catz, venait juste de fermer mais Christophe Beaussire, propriétaire du site, souhaitait y maintenir cette activité de tourisme de mémoire. Libérés en juillet 2016, les locaux accueillirent une nouvelle aventure, celle du Normandy Victory Museum qui ouvrit le 19 mai 2017 et fut inauguré le 2 juin en présence du Général Poppas, commandant de la 101^{ème} Airborne, et de près de 800 invités.



L'équipe du musée



Authentique graphotype de l'US Navy, 1941, machine à frapper des plaques d'identité. Les visiteurs peuvent repartir avec des plaques à leur nom, comme à l'époque.

> La fréquentation

2019 a vu la fréquentation du musée augmenter de 120 % par rapport à 2018 pour le mois de juin et de 50 % pour la totalité de la saison.

> L'équipe

Un directeur, un artiste-peintre et décorateur, une responsable accueil – boutique et une spécialiste de l'histoire de l'art. En saison, l'effectif passe à 7 personnes.

QUESTIONS À GODEFROY BEAUSSIRE, DIRECTEUR & PATRICK FISSOT, CO-FONDATEUR

Godefroy Beaussire, vous êtes le directeur du Normandy Victory Museum, quel est votre parcours ?

GB : Je suis diplômé d'un Master en langues appliquées (anglais et russe). J'ai passé une année aux USA et 6 mois en Russie avant d'occuper un poste en agence de voyage spécialisée dans le tourisme de groupe en milieu agricole. Ensuite, j'ai travaillé au musée quelques mois avant d'en prendre la direction au 1^{er} septembre 2019, au départ de Cyril Boyer.

Patrick Fissot, comment devient-on professeur d'Histoire Géo puis co-fondateur d'un musée ?

PF : Mon père avait 10 ans en 1944, mon grand-père a été fait prisonnier en Allemagne et était un passionné d'histoire, j'ai grandi dans la région de Coutances, non loin d'un champ de bataille... Je pense que tout ceci explique pourquoi vers 15 – 16 ans je récoltais des témoignages et des objets, j'étais déjà collectionneur ! Fac d'histoire, spécialité « Histoire contemporaine », Maîtrise sur le thème « la vie quotidienne dans le Pays de Coutances, années 40-44 » et concours de l'enseignement, voilà mon parcours d'étudiant. Ce cursus m'a permis de faire de la recherche en parallèle. Expositions, réalisation d'ouvrages, travail de collaboration avec de grands spécialistes comme Mark Bando, historien américain expert mondial de la 101^{ème} Airborne, puis le musée.

La localisation à Carentan est un atout pour votre établissement ?

PF : Carentan, c'est là que tout a commencé, c'était l'objectif des Américains, selon Eisenhower, leur général en chef. Nous sommes idéalement situés entre Utah-Beach et Omaha-Beach, proches des cimetières de La Cambe et de Colleville-sur-Mer.

L'implantation à Carentan, c'était important ?

PF : Comme je vous le disais, nous voulions ce musée à Carentan car nous parlons de la 101^{ème} division, et c'est cette division qui a libéré la ville. C'est surtout à partir de Carentan que s'engage un long mois de bataille dans les marais et le bocage. C'est cette histoire que nous voulions raconter.

Quels sont les objectifs du Normandy Victory Museum après cette saison ?

PF : La première année, je vous aurais répondu que l'objectif est de survivre. Aujourd'hui, il est de se développer et d'approfondir. C'est différent, nous avons des projets pour 2020 et après.

GB : Les outils sont là, il nous faut désormais les mettre en valeur, notamment les extérieurs. Le parcours du combattant n'est pas suffisamment exploité alors qu'il allie activité sportive, pédagogie et immersion dans l'histoire. L'activité épicerie est terminée, nous souhaitons mettre à profit cet espace pour l'organisation d'événements tels que des séminaires, des conférences, expositions temporaires, projection de documentaires... Pour les autres espaces intérieurs, nous allons procéder à des modifications de scènes. Nous avons aussi un projet sur le rôle des femmes pendant la guerre et pas seulement en France. Nous espérons inaugurer cet espace le 8 mars 2020, journée internationale de la femme. Au-delà de l'aspect « business » d'une nouvelle proposition, le thème est important et nous tient à cœur.

PF : Pour 2020 nous avons aussi des idées d'événements qui mettront l'accent sur la victoire et le 8 mai 1945 ainsi que les combats de 1940.



> RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle Principale, Madame Mius, a pris la direction du collège Gambetta pour cette rentrée 2019. **2 382 élèves** ont été accueillis dans les différents établissements scolaires : 940 en écoles primaires, 869 en collèges et 573 en lycées.

LES ROSEAUX

Les 223 élèves de l'école des Roseaux sont répartis sur dix classes et un dispositif ULIS :

Deux classes de TPS/PS/MS de Mmes Fossey, Salmon et M. Gauguin, une classe de GS de Mme Leclerc, une classe de CP de Mme Lemaitre, une classe CP/CE1 de Mme Bonnemains, une classe CE1-CE2 de Mme Laroche, une classe de CE2 de Mme Rémondin, une classe de CM1 de Mme Cabasset, une classe de CM1-CM2 de Mme Haize, et une classe de CM2 de Mme Guérin.

La coordination du dispositif Ulis est assurée par M. Taguet : L'équipe enseignante a fourni un travail important cette année, pour améliorer l'inclusion des élèves bénéficiant du dispositif Ulis.

Les horaires de l'école sont les suivants :

8h45-12h le matin, et 13h45-16h30 l'après-midi.

Depuis plusieurs années, l'école bénéficie du dispositif « un maître en plus que de classes », poste assuré par Mme Boutier ; ce dispositif permet de mener

des séances de travail en petits groupes d'élèves du cycle 2, ou en co-intervention dans les classes.

Dès la GS, tous les élèves bénéficient au cours de l'année, de 10 séances de natation à l'Aquadick.

L'ouverture culturelle ne sera pas oubliée (médiathèque, cinéma, théâtre...). Les élèves ont déjà pu assister au spectacle « En sortant de l'école » proposé par le théâtre en partance (les comédiens sont venus dans les classes, à la rencontre des élèves avant le spectacle). Une classe participera à un lever de rideau avec cette même troupe, au printemps prochain.

Les classes élémentaires se sont inscrites à un dispositif national d'éducation artistique au cinéma intitulé « Ecole et cinéma ». Outre la rencontre avec des films de qualité, les objectifs sont de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique, d'initier une réelle approche du cinéma

en tant qu'art à découvrir...

Nul doute que le thème du spectacle de la comédie musicale de fin d'année sera en rapport avec ce projet !

L'école est soutenue dans ses actions par une association de parents d'élèves dynamique : dernièrement, les familles ont été sollicitées pour apporter des pommes. Un peu plus de deux tonnes ont ainsi été récoltées, qui ont produit plus de 1200 litres d'un délicieux jus de pommes ! A déguster sans modération ! (contact : apedesroseaux@gmail.com).

Quelques informations pratiques :

La directrice est déchargée de classe les jeudis et vendredis et peut recevoir les familles qui le souhaitent sur rendez-vous.

Adresse de l'école : 7 rue de Pontaumont Carentan 50500 Carentan les Marais

Tél : 02 33 42 03 73

Courriel : ce.0501726e@ac-caen.fr

Christelle Fossey, Directrice

CERCLADES DE LA HAYE

L'école de Saint-Hilaire-Petitville accueille cette année 183 élèves de la TPS au CM2.

Les effectifs se répartissent ainsi :

23 TPS PS, 26 MS, 24 GS, 24 CP, 21 CE1, 26 CE2, 24 CM1 et 15 CM2.

Pour cette rentrée 2019/2020, les élèves de toutes les classes participeront à un projet de conte musical. Ce projet va permettre une plus grande cohésion entre les élèves et devrait être prêt pour la fin du mois de mai.

Différentes activités pédagogiques seront également proposées

telles que des rencontres sportives, des sorties au pavillon des énergies et à Ludiver pour les plus grands, des sorties organisées avec le parc des marais etc.

En ce début d'année, 3 classes ont participé au lever de rideau de la troupe « Le Théâtre en partance ».

Toutes les classes de la MS au CM2 bénéficient de séances piscine.

L'équipe enseignante est stable depuis 2 ans avec Mme Hubert qui assure les décharges de Mmes Rott (GS), Lemoussu (CM1) et Perrotte (MS). Mme Lerévéréd est en charge des TPS/PS, Mme Martin

des CP, Mme Guesnet des CE1, Mme Faudemer des CE2 et Mme Leplont des CM2.

Quelques informations pratiques :

Mme Anne-Laure Perrotte, directrice est déchargée le vendredi, vous pouvez donc la contacter ou prendre rendez-vous en appelant au 02 33 42 27 99 ou au 02 33 71 18 54.

Adresse de l'école : 1 rue John Tucker 50500 Saint-Hilaire-Petitville

Courriel : ce0500299d@ac-caen.fr

Anne-Laure Perrotte,
Directrice

HAUTS-CHAMPS

L'école primaire Les Hauts Champs accueille cette année 159 élèves, répartis dans sept classes :

57 élèves dans les classes maternelles et 102 dans les classes élémentaires.

Pour cette rentrée, l'équipe pédagogique a vu l'arrivée de nouveaux enseignants :

Mmes Marchandeau et Chardinne qui sont remplaçantes rattachées à l'école.

Mme Marie qui enseigne en toute petite et petite section, M. Leloy en CE1/CE2, Mme Picquenard en CE2/CM1 et Mme Lallemand en CE1/CE2 et CP.

L'école bénéficie toujours de la présence ponctuelle d'une enseignante supplémentaire ce qui permet notamment de renforcer la maîtrise de la lecture par le biais d'ateliers en petits groupes.

Les après-midis, grâce à la disponibilité des enseignantes de maternelle pendant la sieste des petits, les classes élémentaires sont réorganisées en classes à cours unique et à effectifs allégés.

Pour favoriser la cohérence éducative et entretenir les relations entre l'école et la famille, tous les parents

sont reçus individuellement au minimum deux fois dans l'année pour faire un point sur l'évolution de la scolarité de leur enfant.

Nos élèves sont impliqués dans la vie de leur école et se préparent à leur vie de futur citoyen, grâce aux conseils de délégués d'élèves qui sont organisés tout au long de l'année. Ce sont pour eux, des moments privilégiés durant lesquels ils deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives.

De nouveau cette année, les enseignements prévus dans les programmes officiels sont abordés ou finalisés au travers de nombreux projets :

Les élèves de la grande section au CM2 bénéficient de 10 séances de natation.

Toutes les classes sont inscrites à des rencontres sportives avec d'autres écoles : balle au capitaine, danse, roulez bambins...

Pour expérimenter les sciences, un potager sera créé dans chacune des deux écoles, maternelle et élémentaire.

L'éducation artistique et culturelle s'appuiera d'une part sur le dispositif « Ecole et Cinéma » qui permettra à des

élèves d'assister au minimum à trois séances de cinéma dans l'année. D'autre part, tous les élèves se préparent pour la traditionnelle chorale de Noël et comme chaque année, un spectacle de théâtre, danse et chant sera présenté aux parents en mars.

Selon les classes, des projets seront menés en lien avec les sorties prévues : Ferme des 5 saisons à Flamanville, cycle poney, visite aux correspondants, actions en partenariat avec la médiathèque, avec l'EHPAD, projet « environnement » avec tri des déchets, recyclage, accrobranche ...

Informations pratiques :

La directrice est déchargée le lundi.

Pour plus de renseignements, il est possible de prendre un rendez-vous ce jour.

Adresse : Place du Général de Gaulle, 50500 Carentan les Marais

N° de téléphone :

Maternelle : 02 33 42 11 56

Elémentaire : 02 33 42 03 15

Courriel : ce.0501727f@ac-caen.fr

Delphine Hébert, Directrice

INSTITUTION NOTRE-DAME

ECOLE - COLLEGE - LYCEE PROFESSIONNEL

L'institution accueille 1070 élèves sur trois sites sous la direction de Mme Isabelle Lobel, M. Benoit Poincheval à la direction de l'école primaire, Mme Carole Güns, adjointe au lycée professionnel et M. Jean Marie, Conseiller Principal d'Education au collège.

ECOLE

L'école primaire accueille cette année 392 élèves dont 17 pour l'Antenne Scolaire Mobile qui prend en charge les enfants du voyage qui vivent en roulotte à cheval.

Une seule nouvelle enseignante a été accueillie à la rentrée : Mme Roxane Fleury, assure la classe en CM2 à mi-temps avec M. Stéphane Voisin.

Le chantier du bâtiment central se termine. Six classes seront prochainement accueillies dans des classes confortables avec des sanitaires à tous les étages, le système de renouvellement d'air, l'ascenseur et l'entrée sécurisée.

Toute l'école se prépare pour le déménagement qui aura lieu au début de l'année 2020.

Des séjours de 3 jours sont programmés pour les classes de CP/CE1, CE2 et CM1 à Saint-Martin de Bréhal. Tout au long

de l'année, les CM2 pourront préparer leur arrivée au collège grâce à des visites fréquentes et des projets vécus avec les classes de 6^{ème}. Les projets des classes de maternelle seront comme tous les ans agrémentés par des spectacles ou des sorties pédagogiques.

COLLEGE :

Le collège accueille 550 élèves et a ouvert à cette rentrée un dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire).

Sur le plan linguistique, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont désormais la possibilité de suivre la préparation à la certification Cambridge.

> RENTRÉE SCOLAIRE (SUITE)

INSTITUTION NOTRE-DAME (suite)

Voici les différentes options que propose le collège :

- ✓ possibilité d'étudier l'allemand ou l'espagnol,
- ✓ possibilité de suivre l'option latin à partir de la 5^{ème},
- ✓ possibilité de s'inscrire au parcours européen en 4^{ème} et 3^{ème} (anglais renforcé),
- ✓ possibilité de choisir l'option football dès la 6^{ème}.

Cette année, les différents séjours proposés aux élèves sont les suivants :

- ✓ Niveau 6^{ème} : une semaine de pratique sportive du ski
- ✓ Niveau 5^{ème} : une semaine d'activités physiques de pleine nature
- ✓ Niveau 4^{ème} : un séjour au Canada, en Angleterre et en Autriche (ouvert aussi aux élèves de 3^{ème})
- ✓ Niveau 3^{ème} (avec les 2^{ndes} et 1^{ères}) : un séjour mémoriel en Allemagne et en Pologne.

Nos élèves sont invités à participer à différents concours :

- ✓ 6^{ème} : le prix littéraire des Incorruptibles
- ✓ 5^{ème} : le concours de lecture à voix haute
- ✓ 4^{ème} : le Plumier d'Or
- ✓ 3^{ème} : le prix national de la Déportation et de la Résistance
- ✓ En anglais, les collégiens participent au BIG CHALLENGE.

Le dispositif ULIS a un projet de correspondance avec l'ULIS du collège Saint Paul à Cherbourg.

Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers :

Deux enseignantes qui ont en charge l'ULIS, sont aussi les référentes pour mettre en place les dispositifs adéquats pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (PPRE, PAP...).

Pratiques Sportives :

Tous nos jeunes participent au cross de l'établissement qui a lieu le mercredi 16 octobre. Quant à nos graines de champion, elles excellent dans les différentes rencontres sportives organisées par l'Association Sportive de Notre-Dame.

Etudes :

Les élèves ont la possibilité d'être accompagnés par des enseignants pour faire leurs devoirs lors de la pause méridienne.

Bien entendu, une étude surveillée est proposée aux jeunes en fin de journée.

Encadrement des redoublants :

Une enseignante organise des rencontres avec les élèves qui redoublent pour les aider à renouer avec la motivation et l'implication dans leur scolarité.

Ateliers :

Différents ateliers sont proposés sur la pause méridienne ou en fin de journée : club d'échecs, loisir créatifs, activités dans le jardin pédagogique, théâtre avec la préparation d'un spectacle qui aboutira à une réalisation filmée.

Parcours de la vie citoyenne :

Plusieurs rencontres avec des associations sont organisées au cours de l'année pour permettre à nos jeunes de prendre conscience de l'importance de l'engagement dans le milieu associatif et de se mobiliser au nom de la solidarité.

Sur le chemin de l'orientation :

Afin de les aider à discerner le cursus scolaire qu'ils souhaiteraient suivre, les professeurs principaux les accompagnent à différents salons de l'orientation, portes ouvertes et un forum des métiers sera organisé avec l'Association des Parents d'Elèves.

Pastorale :

Nos élèves peuvent demander à suivre la préparation pour recevoir un sacrement. Cet accompagnement est en lien avec la paroisse et le Père Langeard. Les élèves de 6^{ème} inscrits en catéchèse préparent la profession de foi. Des séances d'aumônerie (une fois tous les 15 jours) sont proposées de la 5^{ème} à la 3^{ème} ainsi que la participation à des temps forts diocésains.

Résultat DNB 2019 :

Série générale : 93,52 % de réussite avec 13 mentions Très Bien - 33 mentions Bien - 28 mentions Assez Bien

Série professionnelle : 100 % de réussite avec 1 mention Très bien, 8 mentions Bien et 8 mentions Assez bien.

LYCEE PROFESSIONNEL :

Notre lycée accueille 128 élèves dans le cadre de deux baccalauréats professionnels : accompagnement, soins et services à la personne en structure (ASSP) et la famille des métiers de la logistique et transports.

Des aménagements sont possibles pour des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette année, nos élèves participeront à une sortie autour des sciences et de l'économie à Paris et au séjour mémoriel en Allemagne et en Pologne. Ils s'impliqueront dans le concours national de la Résistance et de la Déportation ainsi que dans celui de la ligue des droits de l'homme de Saint-Lô. Tout au long de l'année, ils multiplient les visites avec les différentes entreprises locales et institutions médicales.

Des débats sont organisés avec des intervenants de différents horizons afin de permettre à nos jeunes de croiser leurs regards sur de grands sujets d'actualité : le handicap, le

pouvoir des réseaux sociaux, l'information et désinformation, la bio-éthique.

Solidarité :

Nos jeunes sont invités à s'investir dans une association de leur choix. En octobre, les 1^{ères} ASSP avec l'aide du CLIC ont encadré un défilé de mode avec des seniors de différentes maisons de retraite à Saint-Hilaire -Petitville.

Résultats au baccalauréat :

100 % de réussite avec 1 mention Très Bien, 7 Bien et 1 mention Assez bien.

Tous les ans, une cérémonie de remise des diplômes pour le brevet et le baccalauréat est organisée ainsi qu'une rencontre festive pour féliciter les talents de nos élèves qui ont été primés dans différents domaines.

Pour la restauration du groupe scolaire de l'Institution Notre-

Dame : c'est la cuisine centrale qui assure la prestation de la restauration en liaison chaude. Le bio a été introduit dans l'élaboration des menus avec les laitages et autant que possible, le circuit court est privilégié. Les menus sont soumis à l'analyse d'une diététicienne afin de veiller à l'équilibre des repas.

Isabelle Lobel, Directrice

COLLEGE GAMBETTA

Une rentrée 2019 sereine au collège Gambetta qui accueille 319 élèves répartis sur 12 divisions et une ULIS (unité locale d'inclusion scolaire). L'établissement a accueilli de nouveaux professeurs :

Mme Fossard Sylvaine, Mme Morin Sophie en éducation physique et sportive, Mme Herbin Maité, en français, Mme Dectot Séverine, en allemand, M. Lecarpentier Simon en latin. Le collège a également une nouvelle

Principale, Claudine Mius. Parmi les nouveaux personnels : les assistant-e-s d'éducation : Mme Beaumer Angélique, Mme Avisse Marie, Mme Delange Clémence, Mme Pierrre Pauline et M. Toquet Clément, ainsi que de nouveaux personnels administratifs : Mme Leneveu succède à Mme Ernouf, Mme Bouquet en complément de Mme Pluta. La rentrée a débuté par Le séjour d'immersion d'UTAH-BEACH du 10 au 13 septembre 2019 pour les élèves de 6^{ème} afin de permettre aux élèves de mieux se connaître et d'apprendre à « vivre ensemble ». De nombreux projets transversaux sont proposés au collège Gambetta : le dispositif 3^{ème} « Monde Economique et Professionnel » dans lequel des visites d'entreprises de la région sont organisées et le dispositif « 4^{ème} Découverte des Formations » dans lequel les élèves travaillent leur parcours. Le parcours de « Madeleine, une enfant dans la Shoah » s'inscrit dans la continuité du projet mémoriel qui a permis aux élèves de 3^{ème} de se rendre à Jérusalem en avril 2019. En cette rentrée 2019, le collège



Mme Mius, nouvelle principale du collège

voit également son ouverture culturelle et internationale enrichie par le Projet « ERASMUS Plus » pour les élèves de la Section Euro, en partenariat avec les Pays Bas, avec une double mobilité (Carentan et Pays Bas) qui s'effectuera sur deux années. Plusieurs ateliers créatifs ont lieu sur le temps du midi : jeux de langage, atelier des arts plastiques, atelier robotique, jeux programme sur le scratch, ping-pong, foot, etc.

Dimension artistique et culturelle :

Dans le cadre du projet de Visu, le 24 septembre nous avons accueilli une artiste, en lien avec les disciplines des arts plastiques et l'éducation musicale. Durant l'année, les actions en lien avec l'opération « Mange ta soupe ! » sensibiliseront les élèves autour de la saisonnalité des produits et des circuits courts. Par ailleurs, les élèves de 5^{ème} effectueront un travail en partenariat avec l'EHPAD de Carentan, dans le cadre du Festival « Les Egaluantes » et ceux de 3^{ème} participeront à la projection de film le vendredi 29 novembre.

Dimension éducative et sportive :

Dans le cadre de l'Association sportive, la section sportive en natation, pour la 2^{ème} année consécutive, offre aux bons nageurs de 6^{ème} et de 5^{ème} un encadrement de 3 heures hebdomadaires, en partenariat avec le club sportif natation de Carentan.

Parcours de citoyenneté :

Il trouve toute sa place avec le CESCII (le Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté - interétablissements et inter-degrés).

Parcours linguistique :

Un enseignement de 4 langues : allemand, anglais, espagnol et italien, vient renforcer les compétences linguistiques et langagières pour les élèves de l'établissement qui sortent du collège à l'issue de leur parcours.

Un pas de plus vers l'innovation :

Le collège Léon Gambetta se développe aussi dans l'ère du numérique, un pas de plus vers l'innovation, avec la classe Laboratoire numérique « classe lab numérique », à la disposition des élèves et des écoles pour développer diverses activités pédagogiques numériques. Une Web TV et web radio permettront d'élargir les champs de recherche des élèves, des enseignants, des écoles et du public intéressé. Enfin, le collège propose les « Devoirs faits » sur les temps méridiens et sur les temps après la classe de 17h15 à 18h15, pour les élèves volontaires ayant besoin d'aide dans leur travail personnel

Claudine Mius, Principale.

> RENTRÉE SCOLAIRE (SUITE) //

LYCÉE SIVARD DE BEAULIEU

Le lycée Sivard de Beaulieu accueille cette année 445 élèves (dont 338 demi-pensionnaires) répartis comme suit :

- 139 élèves de seconde générale et technologique (6 classes),
- 126 élèves de première générale et technologique (94 élèves répartis dans 4 classes et 32 en STMG, soit 5 classes),
- 121 élèves de terminale générale et technologique (9 élèves en L, 29 élèves en ES, 49 élèves en S et 34 en STMG, soit 5 classes),
- 59 étudiants en BTS « Gestion de la PME » (30 en 1^{ère} année, 29 en 2^{ème} année).

Le personnel du lycée (à temps plein ou à temps partiel) se compose de 40 enseignants, 2 techniciens de laboratoire, 1 conseiller principal d'éducation, 5 assistants d'éducation, 2 assistantes de langue, 2 auxiliaires de vie scolaire, 1 infirmière, 1 assistant social, 1 psychologue conseillère en orientation, 3 adjoints administratifs, 1 ouvrier polyvalent et 5 adjoints techniques. L'équipe de direction se compose d'un proviseur (M. Pesnel), d'une proviseure adjointe (Mme Henry) et d'une adjointe gestionnaire (Mme Ernouf). En tout, ce sont donc 67 personnes qui s'appliquent quotidiennement à fournir aux élèves les meilleures conditions possibles de travail, d'épanouissement et de confort.

Les résultats aux examens sont, à ce titre, révélateurs du travail mené par les élèves et les personnels :

- 16 élèves sur 18 ont obtenu le bac en série L (88,9 %) dont 10 avec mention,
- 32 élèves sur 34 ont obtenu le bac en série ES (94,1 %) dont 17 avec mention,
- 49 élèves sur 52 ont obtenu le bac en série S (94,2 %) dont 33 avec mention,
- 27 élèves sur 32 ont obtenu le bac en série STMG (84,4 %) dont 9 avec mention,
- 12 étudiants sur 29 ont obtenu le BTS « Assistant de gestion PME-PMI » (41,4 %).

Des projets nombreux et menés dans plusieurs disciplines permettent aux élèves et aux étudiants de parfaire leurs compétences citoyennes et leur ouverture à l'international et sur les grands enjeux de société :

- Séjour de 6 jours en Ecosse pour les élèves de Terminale L et STMG
- Séjour d'une semaine en Italie pour les élèves de Première et Terminale inscrits en italien
- Séjour d'une semaine en Allemagne pour les élèves de seconde inscrits en allemand
- Sortie à Paris des étudiants de BTS 2^{ème} année et des élèves latinistes
- Participations au prix Bayeux des correspondants de guerre, à la fête de la science, à divers concours pédagogiques, sorties au cinéma et au théâtre,

conférences scientifiques, journées culturelles, club théâtre en lien avec le « Théâtre en partance », partenariats avec des entreprises, des collectivités et des associations...

Toutes ces actions et celles à venir sont favorablement soutenues par la mairie et l'association des parents d'élèves, fortement impliquées à nos côtés en faveur de la réussite des élèves. D'autres viendront s'y ajouter en cours d'année en fonction des opportunités et des projets à naître...

Par ailleurs, des travaux importants sont prévus par le Conseil régional et devraient débiter au cours de cette année scolaire : mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et sécurisation de l'établissement.

Dernière information et non des moindres : le lycée Sivard de Beaulieu fête cette année ses 30 ans !

A cette occasion, le lycée sera ouvert le samedi 23 novembre pour une exposition rétrospective de ses 30 années de fonctionnement et l'amicale des personnels du lycée propose qu'anciens élèves et personnels prolongent ce moment avec un repas à la salle des fêtes de Carentan à 13h00 (inscription obligatoire à l'adresse <http://anniversaire.sivard.fr>).

Vincent Pesnel, Proviseur



CARENTAN

• **NAISSANCES**

Le 18.01.2019 Lenny CLAUDI
Le 28.01.2019 Jules PASQUETTE
Le 06.02.2019 Anna GUILLAUMAIN
Le 23.02.2019 Noé EUSTACHE
Le 26.02.2019 Aria DEROUET
Le 27.02.2019 Vadim LAINÉ BUNLON
Le 01.03.2019 Gabriel ALIX LE DRET-FOLLIOT
Le 02.03.2019 Elya MAILLARD
Le 03.03.2019 Mathilde PERTHUISOT
Le 08.03.2019 Paul DELACOUR
Le 15.03.2019 Emmie BESSONNEAU
Le 28.03.2019 Eliott SASSIGNOL
Le 03.04.2019 Lorenzo YVET
Le 03.04.2019 Camélia YVET
Le 04.04.2019 Ninon VARIN
Le 08.04.2019 Ewann DE LARTIGUE DE GOUEYTES
Le 11.04.2019 Arya SAÏDANI
Le 11.04.2019 Aïcha DJALTI BENZIANE
Le 25.04.2019 Linoa SEPTVENTS FERRARY
Le 09.05.2019 Maxime AMIOT
Le 10.05.2019 Lilou SEHIER
Le 16.05.2019 Kayla PASQUETTE
Le 23.05.2019 Irina FANIS
Le 14.06.2019 Linoa HÉBERT
Le 15.06.2019 Jules LERÉVÉREND
Le 29.06.2019 Ysens SIOC'HAN de KERSABIEC
Le 06.07.2019 Matéo MAYEMBO
Le 07.07.2019 Louhna HAREL LIOT
Le 22.07.2019 Maiwenn FÉVRIER
Le 19.08.2019 Marin FERÉY
Le 24.08.2019 Anna PERIER
Le 26.08.2019 Kiara NEEL
Le 29.08.2019 Maël LECLAIR

• **MARIAGES**

Le 16.02.2019 Jean-Christophe PERROT et Isabelle DUCOURANT
Le 06.07.2019 Simon CHAPRON et Marine BRIEN
Le 13.07.2019 David MAUNOURY et Lucie DEGROULT
Le 13.07.2019 Arthur LANDRY et Amélie HÉBERT
Le 17.08.2019 Vincent MAUNOURY et Pauline SEVESTRE
Le 24.08.2019 Sébastien LE MENUET et Esther MBOUMBA MALONDA
Le 31.08.2019 Sylvain LAURENT et Jessica ENOT

• **DÉCÈS**

Le 02.01.2019 Léon NAVET
Le 04.01.2019 Marie-Thérèse PASQUETTE
Le 08.01.2019 Andrée ÉLISABETH veuve DAUTRESOUL
Le 12.01.2019 Francis VERNON
Le 15.01.2019 Marie MICHEL veuve MARIE
Le 20.01.2019 Thérèse SEVAUX veuve GUILLOTTE
Le 25.01.2019 Cécile MILON veuve MONTAIGNE
Le 27.01.2019 Renée THOMINE
Le 01.02.2019 Marguerite RIVIÈRE veuve JEANNE
Le 02.02.2019 Louis DUCLOUÉ
Le 04.02.2019 Fernand MORIN
Le 07.02.2019 Jeannine ALEXANDRE épouse EUSTACHE
Le 10.02.2019 Andrée NORAIS épouse GUILBERT
Le 10.02.2019 Roger CARDET
Le 12.02.2019 Jeanne LEGRAND veuve LARUE
Le 16.02.2019 Claudine MILET épouse NEEL
Le 17.02.2019 Micheline LAGOUCHE veuve SCELLE
Le 18.02.2019 Marie-Thérèse FAGNEN veuve DOSSIER
Le 22.02.2019 Robert ROUX
Le 26.02.2019 René ROSE
Le 02.03.2019 Andrée CLÉMENT veuve MALLET
Le 05.03.2019 Stéphane BAUDRY
Le 05.03.2019 Maryvonne GROULT veuve RICHARD
Le 06.03.2019 Paulette HUAULT veuve ETASSE
Le 08.03.2019 Albert SEVESTRE
Le 09.03.2019 Denise AVOINE
Le 11.03.2019 Daniel RENARD
Le 12.03.2019 Renée TISON veuve VICTOIRE
Le 18.03.2019 Jules LECLERC
Le 19.03.2019 Emile BAERT
Le 23.03.2019 Nicole FRÉMONT veuve JARDIN
Le 28.03.2019 Jane BIHEL veuve HERVO
Le 06.04.2019 Marcel SIMON
Le 07.04.2019 Désiré MAUGÉ
Le 10.04.2019 Simonne DANNEVILLE veuve GRESSELIN
Le 13.04.2019 Joëlle JACQUEMIN veuve CAUMONT
Le 21.04.2019 Louis CARUEL
Le 24.04.2019 Jacqueline REVET veuve LEROY
Le 30.04.2019 Christiane JEANNE veuve JEAN
Le 01.05.2019 Marie DORAPHÉ veuve JEANNE
Le 04.05.2019 Albert ALLAIN

CARENTAN (SUITE)

Le 06.05.2019 Patrick MARAIS
 Le 08.05.2019 Eugène CAVALIER
 Le 10.05.2019 Louis LELANDAIS
 Le 12.05.2019 Lucien BOUQUET
 Le 29.05.2019 Alberte MAUGER veuve REGNAULT
 Le 30.05.2019 Madeleine CAEN veuve LÉONARD
 Le 30.05.2019 Georges COSSERON
 Le 04.06.2019 Jean DEBEAUPTE
 Le 07.06.2019 Andrée FORTIN veuve LOHIER
 Le 11.06.2019 Gustave MADELAINE
 Le 20.06.2019 Jean-Claude LEQUERTIER
 Le 23.06.2019 Ernest LEPETIT
 Le 27.06.2019 Alfred VARIN
 Le 02.07.2019 Françoise MARIE veuve BLAIZOT
 Le 04.07.2019 Maurice FRAS
 Le 06.07.2019 Stéphane TREBERT
 Le 06.07.2019 Bernard LAVARDE
 Le 13.07.2019 Paulette BRETON veuve LENOURY
 Le 13.07.2019 Alphonse LENOAN
 Le 14.07.2019 Anne-Marie BELLET veuve DEVÈRE
 Le 19.07.2019 Jeannine LARUE veuve THIÉBOT
 Le 20.07.2019 Cunégonde HUBER veuve BLONDEL
 Le 20.07.2019 Jean-Claude LANGLOIS
 Le 22.07.2019 Germaine GIGUET veuve LEMIÈRE
 Le 26.07.2019 Anne LEFEUVRE veuve BENGLOAN
 Le 30.07.2019 Cécile FINEL veuve LEROUESNIER
 Le 31.07.2019 Yanick LEGRET
 Le 03.08.2019 Michèle LECUYER épouse MALET
 Le 04.08.2019 Marcelle HAIZE veuve LEGRAND
 Le 05.08.2019 Lionel CAVALIER
 Le 09.08.2019 Daniel DAVID
 Le 13.08.2019 Michelle LECORNU veuve
 TURNERIE
 Le 16.08.2019 Yvonne ROUMY épouse YONNET
 Le 20.08.2019 Nicole BARBANCHON veuve
 MOUTIER
 Le 23.08.2019 Janine BOURGET
 Le 26.08.2019 Denise ROUPSARD veuve
 LECOURTOIS
 Le 27.08.2019 Renée EUDE épouse QUÉMAR
 Le 29.08.2019 Pierrette RENAUT
 Le 29.08.2019 Madeleine PICQUART veuve DUMET

ANGOVILLE-AU-PLAIN

- **MARIAGE**

Le 26.06.2019 Anthony SAMSON et Aline MESLIN

BRUCHEVILLE

- **DÉCÈS**

Le 24.06.2019 Albert MAINE

HOUESVILLE

- **NAISSANCE**

Le 22.06.2019 Nicolas ROY

- **MARIAGE**

Le 20.04.2019 Jacky MORPHE et Christelle HARDE

LES VEYS

- **NAISSANCES :**

Le 03.02.2019 Noé LEGER
 Le 08.05.2019 Emy HASLEY
 Le 19.06.2019 Roxane MOISANT
 Le 27.06.2019 Clara AVENEL
 Le 03.07.2019 Maurice LEGAILLARD
 Le 26.07.2019 Zoé VRIGNAUD

- **MARIAGES :**

Le 29.06.2019 Valentin DOUTRESSOULLES et
 Sandra JEULIN
 Le 06.07.2019 Mathieu HEBERT et Aurélie
 LEGERRIEZ
 Le 24.08.2019 François MARION et Laura
 MADELAINE

MONTMARTIN-EN GRAIGNES

• **NAISSANCES :**

Le 17.05.2019 Lilou FOLLIOU DUPREY
Le 07.08.2019 Uriel HENRY
Le 13.08.2019 Agnès EBERT

• **MARIAGE :**

Le 19.01.2019 Benoît MONEGIER du SORBIER et
Hermine de LATTIGNANT de LEDINGHEN

• **DÉCÈS**

Le 06.02.2019 Francis TRIBOUT
Le 27.06.2019 Arsène BATAILLE
Le 29.07.2019 Michel LACHENY
Le 21.08.2019 Jean-Claude BOURGOGNE

SAINT-CÔME-DU-MONT

• **DÉCÈS**

Le 08.03.2019 Robert LEBREUILLY
Le 09.02.2019 Jean SAVARY
Le 18.02.2019 Claude MAUGER
Le 08.06.2019 Georges SAVARY

VIERVILLE

• **DÉCÈS**

Le 14.06.2019 Théo AMY

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

• **NAISSANCES :**

Le 26.02.2019 Enoha YVET ALEXANDRE
Le 17.03.2019 Raphaël DIEPOIS
Le 04.05.2019 Milo SCHIAVON
Le 04.06.2019 Oscar JACQUELINE
Le 18.07.2019 Gabin LECHEVALIER MAUNOURY

• **MARIAGES :**

Le 05.04.2019 Julien CHARMES et Mélanie
LEPROVOST
Le 08.06.2019 Gaël JEGOUZO et Bryan
CORREIA
Le 17.08.2019 Mathieu JEANNE et Jennifer DE-
SAINT-DENIS

• **DÉCÈS**

Le 04.01.2019 Christian HINARD
Le 11.02.2019 Annie LETROUIT épouse TARDIF
Le 25.02.2019 Jacques GODEFROY
Le 03.03.2019 Jean-Claude GOUBIN
Le 22.04.2019 Désiré BERTHELOT
Le 09.06.2019 Ginette JEAN épouse PLATON
Le 15.06.2019 Guy RABEC
Le 12.07.2019 Joseph LEDENTU

SAINT-PELLERIN

• **NAISSANCES :**

Le 26.02.2019 Enoha YVET ALEXANDRE
Le 17.03.2019 Raphaël DIEPOIS
Le 04.05.2019 Milo SCHIAVON
Le 04.06.2019 Oscar JACQUELINE
Le 18.07.2019 Gabin LECHEVALIER MAUNOURY

• **MARIAGE :**

Le 31.08.2019 Mouhcine ADRAOUI et Audrey
CLOUARD

• **DÉCÈS**

Le 05.04.2019 Pierre PELHÂTE
Le 31.01.2019 Jordan MACÉ



> COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 28 MARS 2019

Vote des comptes administratifs des communes déléguées

Résultat de clôture 2018 :

- en fonctionnement : Brucheville, 170 929,72€ ; Carentan-les-Marais, 5 463 706,07€ ; Catz, 30 387,02€ ; Montmartin-en-Graignes, 200 367,35€ ; Saint-Hilaire-Petitville, 494 392,05€ ; Vierville, 20 402,24€.

- en investissement : Brucheville, -3 857,72€ ; Carentan-les-Marais, - 1 290 952,38€ ; Catz, 37,39€ ; Montmartin-en-Graignes, 57 498,36€ ; Saint-Hilaire-Petitville, - 282 348,90€ ; Vierville, 9 649,84€.

Vote des comptes administratifs 2018 des budgets annexes

Résultat de clôture 2018 :

- Commune de Carentan-les-Marais, budget annexe AEP en fonctionnement, 727 620,55€, en investissement 12 671,76€

- Commune de Saint-Hilaire-Petitville, budget annexe AEP, en fonctionnement 25 458,40€, en investissement 40 816,43€.

- Commune de Montmartin-en-Graignes, budget annexe AEP, en fonctionnement 175 808,23€, en investissement 0€.

- Syndicat d'alimentation en eau potable Les Veys, en fonctionnement 86 578,54€, en investissement 161 937,01€.

- Commune de Carentan-les-Marais, budget annexe assainissement, en fonctionnement 1 107 868,20€, en investissement 1 124 057,78€

- Commune de Saint-Hilaire-Petitville, budget annexe assainissement, en fonctionnement 61 813,42€, en investissement 105 636,79€.

- Commune de Montmartin-en-Graignes, budget annexe assainissement, en fonctionnement 1 521,18€, en investissement -144,00€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement Nouveau Quartier, en fonctionnement 0€, en investissement - 24 924,94€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement zone mixité Tripiéville, en fonctionnement 0€, en investissement 8 336,50€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement du Clos Bataille 2, en fonctionnement 0 €, en investissement 101 558,90€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement Boulevard du Cotentin, en fonctionnement 0€, en investissement 53 387,71€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement Chemin du Passeux, en fonctionnement 0€, en investissement 0€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement du Clos Ferage, en fonctionnement 0€, en investissement 19 475,18€.

- Commune de Carentan-les-Marais, lotissement MG Quentin, en fonctionnement 00€, en investissement - 3 200€.

- Commune de Montmartin-en-Graignes, lotissement Les Lavandières, en fonctionnement 23 310 €, en investissement - 33 200,32 €.

Compte de gestion 2018

Affectation du résultat

Budget Principal

1. Détermination du besoin de financement en investissement

Report de l'exercice 2017 : - 610 932,09€

Exercice 2018 : dépenses 5 315 090,69€ ; recettes 4 416 049,16€

Besoin de financement 2018 : - 899 041,53€

Besoin de financement cumulé - 1 509 973,62€

Report dépenses, 742 573,53€ ; report recettes 2 092 219,30€

Besoin de financement ou excédent R.A.R : 1 349 645,77€

Besoin de financement total : - 160 327,85 €

2. Détermination du résultat de fonctionnement

Report exercice 2017 : 3 099 895,44€

Exercice 2018 : dépenses réalisées, 10 418 899,44€ ; recettes réalisées, 12 492 858,88€

Résultat de l'exercice : 2 073 959,02€

Résultat cumulé, 5 173 854,46 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter au budget 2019, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 de la façon suivante :

- Report à nouveau à la section de fonctionnement compte 002 : 3 273 854,46 €
- Report à nouveau à la section d'investissement Compte 001 : - 1 509 973,62 €
- Besoin de financement. Compte 1068 : 1 900 000,00€.

Affectation du résultat- Budget service AEP

1. Besoin de financement en investissement

- Report de l'exercice 2017 : 129 225,44 €

- Besoin de financement ou excédent de réalisation 2018 : 86 199,76 €

- Besoin de financement ou excédent de réalisation cumulé : 215 425,20 €

- Report dépenses : 105 168,21 €

- Besoin de financement ou excédent total : 110 256,99 €

2. Résultat de fonctionnement

- Report de l'exercice 2017 : 755 693,05 €

- Dépenses 2018 : 1 051 624,38 €

- Recettes 2018 : 1 311 397,05 €

- Résultat 2018 : 259 772,67 €

- Résultat cumulé : 1 015 465,72 €

et décide d'affecter au budget 2019, le résultat

3. Affectation du résultat

- Report à nouveau à la section de fonctionnement, compte 002 : 815 465,72 €



- Report à nouveau à la section d'investissement , compte 001 : 215 425,20 €

- Besoin de financement, compte 1068 : 200 000,00 €

Affectation du résultat – Budget assainissement

Détermination du besoin de financement en investissement :

- Report exercice 2017 : 1 251 912,44 €

- Besoin de financement ou excédent de réalisation cumulé : 1 229 550,57 €

- Besoin de financement ou excédent total : 1 106 576,74 €

Détermination du résultat de fonctionnement :

- Report de l'exercice 2017 : 1 289 477,64 €

- Résultat de l'exercice 2018 : - 118 274,84 €

- Résultat cumulé : 1 171 202,80 €

Affectation du résultat :

Report à nouveau à la section de fonctionnement, compte 002 : 1 171 202,80 €

Report à nouveau à la section d'investissement, compte 001 : 1 229 550,57 €

Vote du budget principal 2019

- En section fonctionnement : dépenses, 11 697 501,00 € ; recettes, 15 426 560,00 €

- En section d'investissement : dépenses, 8 146 634,00 € ; recettes, 8 146 634,00 €

Vote du budget annexe AEP 2019

- En section de fonctionnement : dépenses, 1 319 975,00 € ; recettes, 1 971 185,00 €

- En section investissement : dépenses, 720 200,00 € ; recettes, 720 200,00 €

Vote du budget annexe assainissement 2019

- En section de fonctionnement : dépenses, 2 677 712,00 € ; recettes, 3 446 371,00 €

- En section d'investissement : dépenses, 1 940 415,00 € ; recettes, 1 940 415,00 €

Vote des budgets annexes des lotissements 2019

Vote des budgets annexes des lotissements pour 2019 suivant les projets suivants : Lotissement « nouveau quartier », lotissement « zone mixité », lotissement « Clos Bataille 2 », lotissement « Boulevard du Cotentin », lotissement « Chemin du Passeux », lotissement « Clos Ferage », lotissement « MG Quentin », lotissement « Les Lavandières », lotissement « La Blanche », lotissement « Le Clos Bataille 3 », lotissement « zone de Mixité ». Le lotissement Tripiéville créé en 2018 est à supprimer.

Fiscalité locale 2019

En 2017, le conseil municipal a décidé la mise en place d'une harmonisation progressive des taux sur 12 ans et les taux moyens étaient les suivants : Taxe d'habitation 11,68% , Taxe foncière sur le bâti 17,65% et Taxe foncière sur le non bâti 31,04%.

Compte tenu de la création de la commune nouvelle de Carentan-les-Marais, il est possible de maintenir les taux historiques des 6 communes que sont Brucheville, Catz, Carentan- les – Marais, Montmartin-en-Graignes, Saint-Hilaire-Petitville et Vierville. Néanmoins, la Communauté de Communes va proposer une augmentation des taxes communautaires. Pour ne pas impacter le budget des ménages, le conseil municipal décide de réduire de 1,5% les taux moyens pondérés fixés en 2018 (voir tableau 1).

Fournitures scolaires

Il est décidé de reconduire les tarifs des communes historiques en attendant l'étude sur la gestion de ce poste qui sera faite, l'objectif étant d'uniformiser les pratiques et les tarifs.

Carentan-les-Marais : élémentaire, 48 € ;

Maternelle, 39 €

Saint-Hilaire-Petitville : élémentaire/maternelle : 45 €.

Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles

Sur la base des données du compte administratif 2018, la participation réclamée aux communes passe de 814 € à 837 €.

Forfait Notre-Dame

Le montant de la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privé doit être égal au coût moyen de fonctionnement d'un élève des classes de même nature de l'école publique. Sur les bases des données du compte administratif 2018, le forfait attribué par élève à l'école Notre Dame passe de :

- 1403,63 € à 1312,13 € en maternelle

- 491,88 € à 533,20 € en élémentaire.

Subvention au C.C.A.S

Le CCAS met en œuvre plusieurs actions à destination des personnes les plus nécessiteuses (colis de Noël, spectacle et goûter des enfants, cartes d'entrées à la piscine, au cinéma, aide à l'inscription aux clubs sportifs, aide au paiement de la cantine, animations dans le cadre du passeport du mieux vivre) et assure le suivi des bénéficiaires du RSA. Une subvention de 100 000 € est attribuée pour lui permettre de mener à bien ses actions en matière d'aide sociale et d'action sociale. Le C.C.A.S soutient financièrement l'épicerie sociale « Le Coup d'Pouce du Marais », l'Association du Bassin d'Emploi de Carentan « ABEC » ainsi que le Jardin Solidaire.

CDG50 – Médiation préalable à un recours contentieux

Le conseil municipal valide l'adhésion de la commune à la nouvelle mission de médiation proposée par le centre de gestion de la Manche.



Tableau 1 - Fiscalité locale 2019

BRUCHEVILLE		SAINT HILAIRE PETITVILLE	
Taxe d'habitation	8,97%	Taxe d'habitation	9,81%
Taxe foncière sur le bâti	14,20%	Taxe foncière sur le bâti	17,51%
Taxe foncière sur le non bâti	27,97%	Taxe foncière sur le non bâti	42,94%
CATZ		VIERVILLE	
Taxe d'habitation	6,04%	Taxe d'habitation	7,70%
Taxe foncière sur le bâti	8,80%	Taxe foncière sur le bâti	14,09%
Taxe foncière sur le non bâti	24,66%	Taxe foncière sur le non bâti	30,65%
MONTMARTIN EN GRAIGNES		CARENTAN-LES-MARAIS	
Taxe d'habitation	6,54%	Taxe d'habitation	11,50%
Taxe foncière sur le bâti	10,88%	Taxe foncière sur le bâti	17,38%
Taxe sur le non bâti	28,64%	Taxe foncière sur le non bâti	30,56%

Occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité - Montant de la redevance

Le conseil municipal décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum et le montant de la redevance sera calculé en tenant compte de la population totale de la commune nouvelle.

Rénovation du réseau d'éclairage public « rue des Carrières » commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville.

Effacement du réseau d'éclairage public « Pose de prise guirlandes APS 458021 », Commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont.

Création d'un comité technique commun

Le conseil municipal décide la création d'un Comité Technique unique pour les agents des collectivités suivantes : Carentan-les-Marais et CCAS de Carentan-les Marais.

Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements.

Le conseil municipal décide de fixer à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, décide d'instituer le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités et établissements égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

Délibération portant sur la mise en vente de deux immeubles d'habitation situés sur la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont

Le conseil municipal charge le maire de mettre en vente deux maisons d'habitation situées au 7 et 9 les Venelles, de fixer le prix de vente à 130 000 € (négociation de +/- 10%).

Avis sur la requête en appel de jugement prononcé à l'encontre de Mme Fillâtre, trésorière municipale

Le conseil municipal soutient l'appel formulé par Mme Fillâtre au motif que la commune n'a pas subi de préjudice financier, les astreintes payées ayant été réellement effectuées.

Acquisition de la parcelle cadastrée section AB N°88 sur la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont

Acquisition de la parcelle 448 AB 88, intégrée dans la parcelle 448 AB 141, pour la somme de 800 €.

Modification des limites cantonales

Le conseil municipal accepte le rattachement de la commune nouvelle Carentan-les-Marais au canton de Carentan.

RÉUNION DU 20 JUIN 2019

Désignation des délégués de la commune au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Sainte-Marie-du-Mont (Angoville-au-Plain, Houesville et Saint-Côme-du-Mont) : Michel Jean et Benoit Gosselin.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs.

Le conseil municipal décide d'accorder le dégrèvement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférentes aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'installation.

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Exonération en faveur des entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté.

Taxe d'habitation

Harmonisation des taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille sur le territoire de la commune nouvelle de Carentan-les-Marais. Le conseil municipal décide d'uniformiser les taux d'abattement pour charges de famille sur le territoire de la commune nouvelle, fixe le taux d'abattement à 10% pour chacune des deux premières personnes à charge, 15% pour chacune des personnes à partir de la 3^{ème} personne à charge.

Fiscalité locale 2020 et instauration de l'intégration fiscale progressive

L'état de notification des bases prévisionnelles de la fiscalité locale pour 2019 envoyé par la



Direction Départementale des Finances Publiques fait apparaître les taux moyens suivants pour la commune nouvelle :

- Taxe d'habitation, 10,93%
- Taxe foncière sur le bâti : 17,13%
- Taxe foncière sur le non bâti : 30,48%

Le conseil municipal décide l'instauration d'une intégration fiscale progressive des taux de ces trois taxes pour l'ensemble des communes déléguées sur une durée de 12 ans. Cf. Tableau 1.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil municipal décide de l'application du plafond indemnitaire qui est fixé en 2019 à 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune et à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune.

Acquisitions de terrains appartenant à Mme Cluzel Jocelyne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de l'acquisition des parcelles cadastrées section ZDn°9, 66, 67 et 68 d'une contenance de 8ha 4a 50ca au prix de 402 250 € et autorise le maire à signer l'acte de transfert.

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le conseil municipal décide d'adhérer pour 2019 : la contribution est de 0,90 € par habitant soit pour Carentan-les-Marais : 9762,30 €.

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le conseil municipal décide de l'adhésion pour 2019 et la contribution est de 2 494,81 €.

Admission en non-valeur - Créances irrécouvrables

En non-valeur, les sommes suivantes :

- Budgets Eau potable et Assainissement : 3 197,46 €

- Budget principal : 5 166,90 €

En créances éteintes, les sommes suivantes :

- Budget principal : 664,40 €
- Budget eau et assainissement : 10 816,11 €.

M. J.-P. Lhonneur précise que les impayés eau/assainissement représentent 1,5%. Il fait part du projet de réorganisation de la trésorerie de Carentan, transformée en trésorerie hospitalière. Un RV avec Madame Roger, de la DGFIP est prévu.

Syndicat de la Vire : Aménagement pour la protection du Domaine fluvial de la Vire

Considérant les accords préalables des exploitants des dites parcelles avec le syndicat de la Vire, le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions pour les parcelles suivantes : ZI 0025-ZI 0026-ZP 0010- ZP 0011 -ZH 0007 - ZH 0008 - ZH 0009 - ZN 0006 - ZN 0007 - ZN 0017.

M. Voidye craint en cas d'inondation de voir les clotûres disparaître. J.-P. Lhonneur informe que l'eau sera payée par les exploitants et répond

à J. Lemaître en informant que les portes sont communales.

Avenant de prolongation - Marché de gestion de la STEP

Le contrat avec la SAUR est prolongé de trois mois afin de terminer l'analyse des offres du nouveau marché de service et de permettre une continuité de service.

Taxe sur la consommation finale d'électricité - Maintien et fixation du coefficient

Le conseil municipal propose de maintenir la perception de la TCFE par la commune sur l'ensemble de son territoire, d'opter pour un coefficient unique de 8 qui s'appliquera à la taxe due à compter du 1^{er} janvier 2020.

Révision des prix de vente des terrains non vendus du lotissement Le Clos Ferage

Nouveaux tarifs des 4 lots :

- Parcelle 1 : 711 m², 27 900,00€
- Parcelle 2 : 640 m², 25 700, 00 €
- Parcelle 6 : 670 m², 25 460 €
- Parcelle 7 : 529 m², 27 700,00 €.

Renouvellement de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public- Gestion de la cuisine centrale.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention constitutive du GIP Cuisine Centrale pour une durée de 10 ans.

Budget Principal : décision modificative 1/2019

Considérant les dépenses nouvelles, achats de terrains rue de la Guinguette à Mme Cluzel (402 250 €) et effacements de réseaux au quai à Bourre (54 600 €), le conseil municipal autorise l'inscription des crédits nécessaires à l'engagement de la commune. Le budget primitif, section de fonctionnement ayant été présenté en suréquilibre, les équilibres des sections sont ainsi modifiés :

-Section d'investissement : BP 2019 avant DMI, dépenses 8 146 634€, recettes 8 146 634€. Après DMI : dépenses 8 603 484€, recettes, 8 603 484€

- Section de fonctionnement : BP 2019 avant DMI : dépenses, 11 697 501€, recettes, 15 426 560€ ; Après DMI : dépenses 12 154 351 €, recettes 15 426 560€. Le suréquilibre est ainsi ramené à 3 272 209,00 €.

Convention relative à la constitution d'une réserve foncière par l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et à sa revente à la commune de Carentan-les-Marais

Dans le cadre du projet de résorption de la friche Gloria, la collectivité a fait appel à l'EPFN pour réaliser les études préalables aux travaux de désamiantage et de démolition. Pour réaliser cette étude, l'EPFN doit être propriétaire. La commune entend réaliser le projet d'aménagement suivant : « Résorption de la friche Gloria et ré-urbanisation du site ». Le conseil municipal décide de



l'acquisition des parcelles AD 393, AD148, AD 149 , AD 274, AD 379 , AD 368, AD 363 , AD 367, demande l'intervention de l'EPFN, s'engage à racheter dans un délai maximum de 5 ans, autorise le maire à signer la convention à intervenir avec l'EPFN.

Création d'un service de paiement en ligne

Le conseil municipal, considérant la volonté de la commune de proposer un service de paiement en ligne accessible aux usagers, décide de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP et autorise le maire à signer la convention.

Fête de l'eau : Tarif du repas 2019.

Prix du repas (Paëlla) : 10 €

Avis du conseil municipal sur un projet d'extension et de modification d'une chambre funéraire

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Convention d'occupation du domaine public-Réservoir sur la commune déléguée de Montmartin-en-Graignes

Infracos, société détenue par Bouygues Télécom, est détentrice des droits d'occupation des sites permettant d'établir et d'exploiter des réseaux de communications électroniques. INFRACOS a installé des équipements techniques sur le réservoir et le terrain au lieu-dit « La Planque » E n°336. La SAUR exploite le réservoir pour le compte de la commune Carentan-les-Marais. Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention qui prévoit la mise à disposition des emplacements communaux (E336) pour l'installation de INFRACO et le versement à la collectivité d'une redevance annuelle de 3 858,64 € pour une durée de 12 ans.

Groupement d'Intérêt Public - gestion cuisine centrale :

Mise à jour de la convention de mise à disposition des personnels communaux et modification des conditions financières de remboursement.

Délibération portant création de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections

Le conseil municipal décide de la création de l'indemnité forfaitaire pour élections dans les conditions fixées pour l'ensemble des agents qui en raison de leur grade sont exclus du bénéfice des indemnités horaires pour travaux supplémentaires, d'étendre le bénéfice de cette prime aux agents non titulaires de droit public et autorise Monsieur le Maire à procéder aux attributions individuelles en fonction du travail effectué.

Concours du receveur municipal

Le conseil municipal demande le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et accorde l'indemnité au taux de 100% par an à Mme Nadine

Stourm.

Travaux d'investissement : demande de D.E.T.R « couverture école maternelle Les Cerclades »

Pour un budget prévisionnel de 59 575,46 € HT, soit 71 490,56 € TTC. Le plan de financement s'établit :

- DETR : 16 000€ ; récupération FCTVA, 11 727,31 € , financement ville 43 762,69 €. Le conseil municipal approuve ce projet, demande une subvention au titre de la DETR et autorise le maire à signer toutes les pièces utiles.

Subvention 2019 : Association Valérie Cardin - Retour des vétérans en Normandie.

Afin de soutenir les actions de cette association, une subvention de 3 000 € est accordée. A.-F. Fossard informe que tous les enfants de CM2 du territoire ont rencontré les vétérans.

Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Le conseil municipal demande que la réforme du système de santé prenne en considération les 7 enjeux suivants :

1. La lutte contre les déserts médicaux et la garantie d'une offre de santé de proximité adaptée aux territoires.
2. La garantie d'accès à des soins de qualité pour tous dans des conditions financières assurées par des mécanismes efficaces de solidarité.
3. La fin des directives nationales technocratiques et la mise en œuvre d'une réelle prise en compte des spécificités de chaque territoire dans l'organisation des soins.
4. Une association véritable et sans délai de l'ensemble des acteurs concernés (élus, représentants des usagers, médecine de ville, hôpitaux, maisons de retraite, etc) à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale des soins.
5. La mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé dans les territoires et à une meilleure coopération entre tous les établissements et professionnels de santé, quel que soit leur statut afin d'assurer un meilleur maillage et de fédérer les énergies.
6. Le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, qui dispose des moyens humains et financiers indispensables pour remplir ses missions de soins, de recherche et d'enseignement, et pour investir afin d'accompagner l'évolution indispensable des structures , et l'accès de tous à l'innovation dans les thérapeutiques et les modes de prise en charge.
7. La reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.

Le conseil municipal autorise le Maire à intervenir auprès du Président de la République, du Premier

> COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL



Ministre, de la Ministre des Solidarités et de la Santé et de l'ensemble des autorités de l'Etat pour faire valoir ces demandes et pour les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national.

Questions diverses : J. Lemaître demande un retour sur les commémorations

- Chaleureux remerciements à : Sébastien Lesné, Alex Lamy, Jonathan Keita, Anne-Solène Fossard, Ingrid Anquetil, l'équipe technique, tout le personnel de la cuisine centrale.

- Une forte affluence. Très grande satisfaction de la part des entreprises/commerces

- Grand impact médiatique, grâce aux chaînes étrangères et françaises

- Beaucoup de moments forts : Parachutage Tom Rice, Présence du Général Milley, Cérémonie de la prise d'armes, Purple Lane, Rencontre des vétérans, Chanteuse...

- Remerciements aux familles qui ont accueilli des Américains.

REUNION DU 4 JUILLET 2019

Détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires

Proposition d'accord local

1. Proposition de droit commun
2. Proposition d'accord local

commune	1	2		1	2		1	2
Carentan-les-Mar	18	16	Tribehou	1	1	Appeville	1	1
Picauville	6	5	Baupte	1	1	Turqueville	1	1
Ste Mère Eglise	5	4	Etienville	1	1	Beuzeville la Bastille	1	1
Terre-et-Marais	2	2	Saint-André-de-Bohon	1	1	Saint Germain de Varreville	1	1
Sainte-Marie-du-Mont	1	2	Blosville	1	1	Neuville au Plain	1	1
Auvers	1	2	Liesville sur Douve	1	1	Audouville la Hubert	1	1
Méautis	1	2	Saint-Martin de Varreville	1	1	Boutteville	1	1
Hiesville	1	1	Sebeville	1	1			
Total							50	49

> SNCF COMMUNIQUÉ

EN TER NORMANDIE ET LES LIGNES NORMANDES INTERCITÉS 2020 DEVIENNENT...

NO_mã_D
RÉSEAU DE MOBILITÉ NORMAND

RÉGION NORMANDIE

Avec le nouveau plan de transport 2020, la Région Normandie souhaite faciliter les déplacements en Normandie ainsi que les voyages depuis et vers Paris. Organisé autour du train, il repose également sur la complémentarité des modes de transport. Une offre plus étendue avec plus de service et centrée sur les besoins des voyageurs : c'est la volonté que porte la Région Normandie à travers le nouveau réseau de mobilité normand.

A cette occasion la marque du réseau se transformera. En 2020, TER Normandie et les Lignes Normandes Intercités deviennent No_mã_d.

LES NOUVEAUTÉS 2020 À CARENTAN

En 2020, pour les horaires :

- Une offre construite avec les trains KRONO+ Paris/Caen/Cherbourg et les trains KRONO Caen/Cherbourg.
- Carentan/Caen : 14 allers et 15 retours en semaine, 8 allers et 9 retours le samedi, 9 allers/retours le dimanche.
- + d'offre vers Paris en semaine et le week-end.

En 2020, pour la tarification :

> Les cartes régionales Tempo

Les prix des cartes et les réductions ne changent pas si vous vous déplacez en Normandie.

2 nouvelles cartes sont disponibles pour vos déplacements en Normandie et vers Paris.

> Abonnements régionaux Tempo

Le prix des abonnements régionaux +/- de 26 ans reste inchangé par rapport à 2019 si vous vous déplacez en Normandie. Deux nouvelles formules d'abonnement sont proposées en complément pour se rendre à Paris : une formule gare à gare et une formule combinée si vous souhaitez utiliser le réseau de transports Île-de-France.

Avec les cartes et les abonnements Tempo, vous bénéficiez de 50% de réduction le week-end pour vous et jusqu'à quatre accompagnants.

Retrouvez les infos complètes et les fiches horaires sur www.carentan.fr

> AGENDA DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

> 25/11 20h30 Théâtre : SPECTACLE VILLES EN SCÈNE : STRANDES HORSE

Folk, musique du Monde

LA MANCHE MET LES VILLES EN SCÈNE

TOUT PUBLIC - DURÉE: 1H



STRANDED HORSE

Carentan-les-Marais

Lundi 25 novembre 2019 - Théâtre - 20h30

Renseignements et réservation : 02 33 71 25 25



Azzurri et la ville de Carentan-les-Marais présentent

Film Festival 4^{ème} édition

Les **Egaluantes** 29 novembre au 01 décembre

Renseignements et billetterie : www.lesegaluantes.com

DÉCEMBRE

> du 29/11 au 01/12 Cinéma - Théâtre : LES EGALUANTES

> du 6 au 8/12 15h-19h, 10h-19h & 10h-19h Place du Valnoble : MARCHÉ DE NOËL

> 7 au 8/12 Centre-Ville: TÉLÉTHON

> 8/12 : CONCERT DE LA CARENTELLE

> 14/12 15h et 20h30 Théâtre:

CRÛCHE VIVANTE

> 15/12 Centre-Ville : CORRIDA DE NOËL

> 22/12, 14h30 Centre-Ville : ARRIVÉE DU PÈRE-NOËL

> du 20/12 au 02/01 salle du Haut-Dick : PEINTRE EN COTENTIN

CARENTAN LES-MARAIS

MANIFESTATIONS DE NOËL

MARCHÉ DE NOËL DU 6 AU 8 DÉCEMBRE

LA CORRIDA DE NOËL DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
DÉFILÉ DU PÈRE NOËL DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

MAIRIE 02 33 42 74 00

CARENTAN LES MARAIS PARTI DU DÉVELOPPEMENT
CLAP
OCM
bleu

Car

DAI

Animé par Didier GILBERT

JEUDI 30 JANVIER DE 14H À 18H30

Salle des Fêtes

JANVIER

> du 20/12 au 02/01 salle PEINTRE EN COTENTIN

> 05/01 11h30-13h00 Théâtre VOEUX À LA POPULATION

> 18/01 20h30 Théâtre : ET SI C'ÉTAIT ELLE ?

> 23/01 20h30 Eglise Notre SPECTACLE VILLES EN SCÈNE

> 30/01 14h-18h30 Salle de THÉ DANSANT



> AGENDA DES MANIFESTATIONS

La ville de
Carentan-les-Marais

THE DANSANT

7.50 €
Goûter offert



FÉVRIER

- > 07/02 18h30 Théâtre : **TROPHÉE DES SPORTS**
- > 27/02 Salle des Fêtes : **THÉ DANSANT**

Baie Big Band



MARS

- > 06/06 20h30 Théâtre : **SPECTACLE VILLES EN SCÈNE : BAIE BIG BAND**
- > du 13 au 15/03 & du 20 au 22/03 & du 27 au 29/03 Haras d'Auvers : **CARENTAN AUVERS JUMP**

CARENTAN
• AUVERS JUMP •
2020

PARC ÉQUESTRE
CARENTAN AUVERS JUMP

6 AU 22 MARS Tournée des Grèlons PRO & AM	13 AU 28 AOÛT Tournée d'été PRO & AM CSI* & ** Ladies YH AM	25 AU 27 SEPT. 2 AU 11 OCT. Tournée d'Automne PRO & AM
--	--	--

13 AU 15 MARS
GRAND NATIONAL

Salon libre - Restauration sur place
CARENTAN 131 rue de l'Église 50000 AUVERS / 03.29.28.42.38

AVRIL

- > du 6 au 11/04 Théâtre : **FESTIVAL DES MARAIS**
- > 23/04 14h-18h30 Salle des Fêtes : **THÉ DANSANT**
- > 26/04 11h30 Place de la République : **JOURNÉE HOMMAGE AUX DÉPORTÉS**

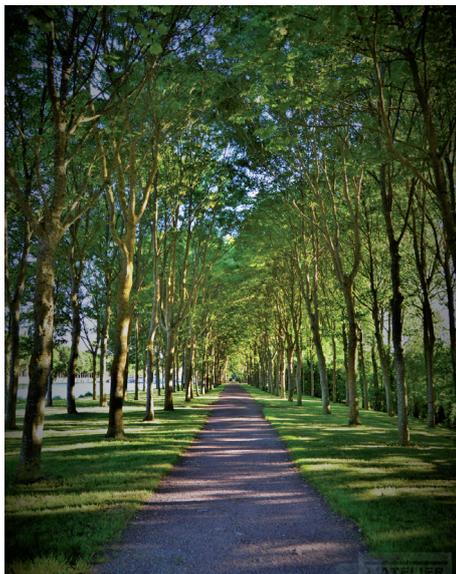
MAI

- > 08/05 11h30 Monument Signal et Place de la République : **CÉRÉMONIE**
- > 16/05 en soirée Centre-Ville : **PIERRES EN LUMIÈRES**
- > 28/05 14h-18h30 Salle des Fêtes : **THÉ DANSANT**
- > 29/05 : **FÊTE DES VOISINS**
- > du 30 au 31/05 9h00-18h00 Stade municipal : **TOURNOI INTERNATIONAL DES IRREDUCTIBLES**

JUIN

- > Week-end du 5, 6 et 7/06 **FESTIVITÉS DU 76^{ÈME} ANNIVERSAIRE**
Retrouvez les parachutages, les cérémonies, le camp Arizona, le bal de la Libération, la marche, les concerts et bien plus encore...
- > 19/06 19h Saint-Côme-du-Mont : **FÊTE DE LA MUSIQUE**
- > 20/06 17h30 Port de plaisance : **LES ROSES DE LA MANCHE**
- > 21/06 à partir de 10h Port de plaisance : **FÊTE DU SPORT**

CARENTAN-LES-MARAIS



NATURE ET
PATRIMOINE



PORT
CARENTAN



DOUCEUR
DE VIVRE